This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 1,024,216

M

ÉCOLE BOSSUET

Prix d'Examen de latin,

mérité par l'Élève

André Jamet

Le 5 Août 1875

LE SUPÉRIEUR,

[illegible]

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
ARTES · SCIENTIA · VERITAS
1817
LIBRARIES

LE COMTE

DE MONTALEMBERT

Cette étude est extraite du *Correspondant*.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1

Craven, Pauline Marie Armande

LE COMTE
DE MONTALEMBERT

ÉTUDE

D'APRÈS L'OUVRAGE DE MADAME OLIPHANT

(*Memoir of Count de Montalembert*)

PAR

Mme AUGUSTUS CRAVEN

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS

1873

Tous droits réservés

848
M7630
C88

3947283-190

LE COMTE

DE MONTALEMBERT

I

... « *Il portait sur sa poitrine le signe de la croix, sanglant et cher souvenir de son Sauveur. Il le portait par amour pour celui qu'il adorait vivant ou mourant, et sur son écusson il grava cette croix, son espérance suprême. Il fut parfaitement droit, fidèle et vrai, en paroles et en action* [1]. »

Telle est l'épigraphe d'un livre consacré à la mémoire de M. de Montalembert, et ce choix seul

[1] ... On his breast a bloody crosse he bore
The dear remembrance of his dying Lord
For whose sweete sake that glorious badge he wore.
Upon his shield, the like was also scor'd
For souveraine hope, which in his help he had
Right faithful true he was, in deede and word.
SPENSER.

suffisait, ce nous semble, pour préparer le lecteur à trouver ce livre digne du sujet qu'il a entrepris de traiter.

Il semblait étrange cependant qu'une existence telle que celle-là, consacrée d'un bout à l'autre à la France et à l'Église, pût être dignement appréciée, pût être seulement comprise par un auteur qui n'était ni Français ni catholique. Sans doute le nom de celle qui s'était donné cette tâche était fait pour rassurer, et l'excellente traduction des *Moines d'Occident* indiquait déjà une grande intelligence aussi bien qu'une grande sympathie pour des sujets qui, au premier abord, semblaient peu d'accord avec les préjugés nationaux et religieux qu'il était naturel de lui supposer. Toutefois, ce n'est pas sans appréhension que ces volumes furent ouverts par des lecteurs parmi lesquels plusieurs allaient y retrouver leurs souvenirs personnels, et en particulier par celle qui, faut-il l'avouer? éprouvait une sorte de déplaisir et presque de remords en songeant qu'une femme s'était chargée de ce travail, et que ce n'était point celle qui, la première, avait mêlé dans le même récit le nom de Montalembert à celui d'Albert. Mais, la lecture de ce livre achevée, on ne peut que rendre hommage à la main qui nous le donne, et reconnaître hautement, non-seulement qu'elle a réussi

dans l'œuvre qu'elle a entreprise, mais qu'aujourd'hui du moins, personne peut-être n'eût pu y réussir mieux qu'elle. En effet, la distance et la différence de nationalité remplissent ici le rôle du temps, et placent l'auteur à l'abri de toutes les agitations politiques et religieuses auxquelles se mêle encore le nom de celui qui y prit une part aussi active; elles lui permettent un calme que ne laissent à personne en France des malheurs trop récents, des préoccupations trop vives, et par suite, une attention trop distraite. C'était un avantage pour un auteur doué comme celui-ci de la rare faculté de savoir quitter son propre point de vue pour se placer à celui d'où elle peut apercevoir les véritables mobiles du caractère qu'elle veut dépeindre, et saisir ainsi la clef des événements qu'elle raconte. Enfin, sa nationalité elle-même lui permettait d'apprécier mieux qu'une autre le côté du caractère de M. de Montalembert, qui tenait au sang que lui avait transmis sa mère, et de discerner quelles sont, dans le cours de sa vie, les opinions et les habitudes, les qualités et les défauts qu'il avait empruntés au pays où s'étaient écoulées les années de son enfance; années telles, qu'il est rare d'en rencontrer de semblables, même au début des vies les plus privilégiées, et destinées à se développer plus tard avec le plus d'éclat.

Les pages dans lesquelles ces années sont racontées présentent un tableau dont le charme et la vérité tiennent en partie à cette couleur locale que peuvent seuls donner à leurs œuvres ceux qui les peignent d'après nature.

Le lecteur sait déjà que Charles de Montalembert passa ses premières années en Angleterre, auprès de M. Forbes, son aïeul maternel, et il est naturel que son nouvel historien se soit étendu avec complaisance sur cette première phase de sa vie. Nous voulons nous y arrêter avec madame Oliphant, et extraire de son récit quelques passages dont nous ferons jouir ceux qui, ne sachant pas l'anglais, auront à attendre qu'une traduction les leur fasse connaître.

Nous sommes donc en Angleterre en 1816. Charles de Montalembert vient d'y revenir avec son grand-père, après avoir été à Paris embrasser ses parents avant leur départ pour Stuttgart (où le comte de Montalembert, son père, venait d'être nommé ministre de France), et, après quelque temps passé encore ensemble à Londres, M. Forbes se décide enfin à tenir une promesse faite à sa fille, et à conduire son petit-fils à Fulham pour le mettre en pension. Avant de rendre compte de cette séparation, il faut s'arrêter un instant à la description charmante que l'auteur sait faire de

la vie que mènent ensemble l'enfant et le vieillard, de l'étrange et touchante sympathie qui régnait entre ces deux êtres placés aux deux termes extrêmes de la vie, et qui éclate dans l'incident dont on va lire le récit. Disons avec elle qu'une atmosphère bien favorable avait environné cette jeune âme et contribué à lui faire atteindre ce degré de perfection enfantine et que celui à qui il s'adressait devait être bien digne d'entendre des paroles dictées par l'instinct exquis du cœur qu'il avait formé. « Ajoutons toutefois que tous les soins du monde ne peuvent créer, peuvent seulement développer une belle nature; et qu'on peut discerner ici sans peine ce qui tient aux dispositions naturelles et ce qui appartient à l'éducation, ce qui révèle, d'une part, le caractère de l'enfant, et de l'autre la noble et bienfaisante influence du vieillard. » La lettre qui suit est en anglais.

« Je vous ai dit, ma chère Élise, écrit M. Forbes à sa fille, que je mettrais Charles au collége le plus tôt possible après son jour de naissance, et c'est ce que j'ai fait. A Paris, lorsqu'il n'avait que sept ans, il avait déjà fort bien compris que c'était par tendresse pour lui que je ne voulais pas l'empêcher d'aller au collége écossais, il devait donc le comprendre encore bien mieux maintenant qu'il en a huit. Quoi qu'il en soit, le jour de

notre séparation vint la semaine dernière; jour pour moi d'une épreuve peu commune, car depuis cinquante et un ans je n'ai presque jamais vécu seul, et j'en souffre beaucoup.

« Je lui dis que je comptais le conduire en pension après le déjeuner, mais que s'il l'aimait mieux, il pourrait dîner avec moi, et que nous irions (à Fulham) dans la soirée. Après un moment d'hésitation il répondit : « Puisque je dois « y aller, j'aime mieux partir tout de suite. »

« En conséquence, nous partîmes, et lorsque nous fûmes à moitié chemin entre Londres et Fulham, observant qu'il regardait soigneusement autour de lui, je lui demandai ce qu'il cherchait. Il me répondit « qu'il voulait voir s'il y « avait encore des maisons sur la route. » Je lui répondis que nous étions sur la partie du chemin où il y en avait le moins. Je lui demandai ce que cela lui faisait. Alors, mettant ses deux petits bras autour de mon cou et cachant son visage sur mon épaule, il me dit avec un gros sanglot, et d'une voix entrecoupée :

« Maintenant, cher grand-papa, comme vous « m'avez enseigné qu'il fallait toujours dire la « vérité, et que je ne devais rien vous cacher, je « vous supplie de répondre vous-même avec « vérité à la question que je vais vous faire. » Je

le lui promis, et maintenant, voici pour vous et Montalembert les propres paroles que ce cher enfant m'adressa :

« Vous savez, mon cher grand-papa, que lors-
« que papa et maman, mon frère et ma sœur,
« sont partis pour Stuttgart, ils m'ont laissé ici
« pour être votre enfant. Et maintenant, jusqu'à
« ce que nous les retrouvions, vous et moi nous
« sommes tout l'un pour l'autre. Dites-moi donc
« — mais dites-le-moi bien vrai — depuis que je
« suis venu de Paris, ai-je été tout à fait ce que
« vous désiriez, et ce que vous vous attendiez à ce
« que je fusse? et m'aimez-vous autant que lors-
« que nous étions là tous ensemble? » C'en était trop pour moi. Cependant je pus lui assurer avec vérité qu'il avait été tout, et au delà de tout ce que j'attendais de lui. — « Alors, dit-il, je suis le
« plus heureux garçon qu'il y ait au monde, et je
« ne verserai pas une larme en vous quittant. » Et il n'en versa point en effet. »

« Quelle scène charmante! s'écrie à bon droit madame Oliphant. Cette route solitaire éclairée par le soleil d'avril, cet enfant dont le jeune cœur déborde, ce vieillard non moins ému, et qui se prépare, en le quittant, à subir *une épreuve peu commune*. Que peut-on imaginer de plus doux que

cette expansion d'une part, cette émotion contenue de l'autre, et quel cœur ne serait attendri de ces paroles du pauvre grand-père : « *C'en était presque trop pour moi !* »

Qui pourra jamais dire, en effet, ce que Charles de Montalembert dut à cette enfance grave, pensive, étrange, qui ne fait ressembler sa vie, à son début, à aucune autre vie? Cette éducation première ne fit sans doute que cultiver les ferments déposés par Dieu dans cette nature choisie ; mais elle les fit si bien éclore, qu'on aperçoit dès cet âge les indices de toutes les qualités qui devaient caractériser plus tard sa carrière tout entière. Le vieillard, dont il était l'idole, semblait en avoir eu l'intuition, en adressant à son petit-fils, lorsqu'il n'était encore âgé que de trois ans, la bénédiction et la prophétie que renferment ensemble les vers suivants :

« Accepte, cher enfant, ce gage de ma tendresse. Accepte le vœu de mon cœur et ma fervente prière. Que celui qui veille sur la jeunesse, et peut seul la guider à travers les détours tortueux de la vie, que celui-là verse sur toi toutes ses bénédictions et toutes ses joies ! Puisses-tu posséder la santé, la vertu, la gloire. Cette noble gloire qu'on n'obtient qu'en luttant contre le joug des passions. Qu'une juste ambition fasse battre ton

cœur ; mais que ce cœur sache toujours battre aussi au récit des souffrances d'autrui. Que le lait de la bonté n'y tarisse jamais, et que la voix de l'humble pauvreté ne te trouve jamais insensible[1]. »

[1] Accept, sweet child, this pledge of Love.
Accept the heartfelt strain — the fervent prayer
. . . . . .
The prayer that he who guides the steps of youth
Through all the puzzled and perplexing round
Of life's meandering path — upon thy head
May shower down every blessing, every joy
Which health, which virtue, and which fame can give
That noble fame, by arduous contest gained
O'er passion's sway. — Oh! may thy little heart
Beat high with young ambition's honest praise :
Ne'er may'st thou hear a tender tade of wœ
And feel thy heart at rest, ne'er may'st thou check
In thy swoln eye the tear of sympathy
The milk of human kindness, nor reject
The humble voice of honest poverty.
(*Mem. of C. de Montalembert*, t. Ier, p. 15.)

II

La patrie qu'illustra Montalembert lui érigera sans doute, tôt ou tard, un monument digne d'elle et de lui. Cette œuvre est même déjà commencée, et par la même main qui a rendu hommage au plus illustre de ses amis. Mais pour le Père Lacordaire, comme pour lui, longtemps encore, la contradiction s'agitera autour de leurs noms et les poursuivra après leur mort, comme elle les a poursuivis pendant leur vie. S'emparant de quelques détails insignifiants, pour jeter une ombre sur leurs carrières glorieuses, et au nom de légères dissidences d'opinions politiques ou religieuses, elle cherchera à voiler, aux yeux de la génération qui les suit, la grandeur de leurs exemples et celle de leurs œuvres.

Tout cela est peut-être inévitable, et doit être regardé comme la suite naturelle du temps où ils

ont vécu, et de celui où nous vivons aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, nous trouvons quelque chose de satisfaisant et de reposant, à voir apparaître cette figure amie, loin des lieux ébranlés par nos tempêtes, et accueillie dans une foule de paisibles foyers, étrangers à toutes nos divisions, et où l'on est curieux de tout ce qui concerne la France, quoique fort souvent égaré par des récits volontairement ou involontairement inexacts. En voici un, enfin, que tout Français peut s'applaudir de voir entre des mains étrangères, et où se retrouve, dans toute la vérité de son caractère, celui que (dans cette Angleterre même qu'il a tant aimée) d'aveugles préjugés ont souvent fait méconnaître.

Ces préjugés, l'auteur de cette biographie les partage si peu, qu'elle ne songe pas même à les ménager. Elle est parvenue à s'identifier au sentiment catholique qui régna sur l'âme et sur la vie de celui qu'elle a entrepris de faire connaître à ses compatriotes. Et c'est à peine si, dans ces deux volumes, quelques notes incertaines, et moins justes que les autres, sont venues nous rappeler que la religion, dont elle sait si bien reconnaître l'influence et admirer l'action, n'était point la sienne. Cette étude n'a donc point pour unique objet le sujet du livre, mais le livre lui-

même qui, pour nous catholiques et Français, a un intérêt spécial.

Après la mort de son grand-père (première grande douleur de la vie du jeune Charles de Montalembert), on le suit dans l'intérieur de ses parents, en France, et hors de France, puis, au collége de Sainte-Barbe où, à l'âge de dix-sept ans, il inscrit pour la premiere fois, dans son journal, deux grandes paroles : *Dieu et la liberté*, qui, pendant de longues années, devaient demeurer son unique devise[1]. Mais c'est plus tôt encore, c'est lorsqu'à peine il avait quinze ans, qu'en parcourant les notes de son Journal enfantin, son historien y reconnaît déjà : « Un singulier mélange d'esprit pratique, et d'élan vers l'idéal, la faculté de s'intéresser à toutes les choses de ce monde, et, en même temps, une aspiration constante et impatiente vers celles d'en haut. » Traits caractéristiques, en effet, qui se manifestèrent vite, et ne se modifièrent jamais !

Il avait vingt ans (en 1830) lorsqu'un voyage en Irlande donna une première satisfaction aux goûts et aux sentiments qui déjà le dominaient. Pendant ce voyage jaillirent aussi, pour la pre-

[1] Voir, sur cette période, les très-intéressantes lettres publiées dans *le Contemporain*, par M. Léon Cornudet, digne ami de Montalembert depuis le collége.

mière fois, de sa plume, des pages entraînantes où se révélèrent cette puissance de peindre et d'émouvoir qui devait rendre son style aussi vivant que sa parole. Ici, l'écrivain anglais se donne la peine d'expliquer à ses lecteurs les motifs de l'ardente sympathie de Charles de Montalembert pour l'Irlande et pour son libérateur. Sympathie qui nous semble, à nous, ne point réclamer d'explication, et cependant, ce passage du livre de madame Oliphant mérite d'être lu, si nous voulons être aussi justes qu'elle-même, et donner une sorte d'excuse du moins, pour la froideur que l'on rencontre souvent en Angleterre, à l'égard de l'Irlande, même parmi ceux qu'on ne peut soupçonner d'indifférence, pour les crimes commis contre elle.

Aucun des lecteurs de ce premier opuscule n'ont sans doute oublié une page célèbre, où Montalembert dépeint une foule prosternée en plein air, en face de l'étroite cabane qui sert de chapelle, dans laquelle ne peut pénétrer qu'un petit nombre de fidèles, et où, après avoir parlé de la messe, du sermon qui la suit, et de l'attention passionnée de l'auditoire, il s'étend sur les liens tendres et profonds qui unissaient le peuple à ses pasteurs.

Après avoir cité ce passage, madame Oliphant fait cette observation :

« Une chose bien étrange, sans doute, et que cependant nous ne pouvons nier, c'est que, de tous les sujets sur lesquels s'est déployée l'éloquence de Montalembert, celui-ci sans doute laissera le lecteur anglais le plus froid. Et cependant quel est celui d'entre nous qui, rencontrant le spectacle qu'il vient de dépeindre, en Italie, ou en tout autre lieu, n'en serait pas ému autant que lui-même. Pourquoi donc ici n'en est-il pas de même? »

La réponse à cette question, c'est que « l'usage politique auquel ces sermons ont trop souvent été appliqués, glace l'enthousiasme de ceux qui ne sont pas possédés des mêmes passions. »

Ce sentiment, nous l'éprouvons parfois nous-même comme elle, et toutefois il est très-facile de comprendre ce qu'on pourrait lui répondre, tandis que, plus loin, l'auteur fait une observation qui nous semble intéressante et difficile à contredire.

Elle a parlé du peu d'effet apparent produit, en Irlande, par le bill d'émancipation qui abolissait toutes les lois pénales portées naguère contre les catholiques, et elle ajoute :

« Un trait singulièrement et tristement caractéristique de l'Irlande, c'est qu'immédiatement après le succès des grandes agitations auxquelles

elle s'est livrée pour obtenir de justes réformes, il s'est toujours trouvé que la chose obtenue par elle, semblait être précisément celle à laquelle elle tenait le moins, et dont il ne résultait pour elle aucun bien[1]. »

Assurément, ce qui se passe aujourd'hui sous nos yeux confirme la vérité de cette réflexion. En effet, lorsque, il y a trois ans, l'Église protestante d'Irlande tomba sous les coups de la justice exercée par l'Angleterre contre elle-même, cet acte de réparation envers la nation opprimée fut regardé, par un grand nombre (et Montalembert se comptait parmi eux), comme un gage de paix noblement offert, et digne d'être généreusement accepté. Ceux-là ont donc, aujourd'hui, raison de s'étonner en entendant dire que la présence de l'Église anglicane sur le sol irlandais était un grief imaginaire dont on se souciait peu, et qu'il s'agit maintenant d'en faire valoir un autre, d'une justice infiniment plus douteuse, en sorte que, la tempête qui semblait devoir s'apaiser, recommence avec furie sur un autre point de l'horizon, et y rassemble des nuages plus noirs et plus menaçants que jamais !...

A côté de ces réflexions, que nous arrache la

[1] *Mem.*, etc., Ier, p. 101.

vérité, nous ajouterons toutefois qu'il ne faut point s'étonner si des trésors de haine amassés pendant trois siècles d'oppression ne sont point épuisés par un demi-siècle de justice, et nous pouvons nous appuyer sur l'opinion de celui-là même qui fut l'initiateur du dernier grand acte de réparation[1] pour dire qu'il faut que l'Angleterre persévère dans cette voie sans se lasser, et que, sans prétendre recueillir des fruits de reconnaissance que le temps seul peut faire mûrir, elle attende patiemment que trois siècles de justice aient effacé la trace de ceux qui les ont précédés. M. de Montalembert désirait ardemment, néanmoins, le succès final de cette expérience de réparation, à laquelle il remarquait, avec raison, qu'il était rare dans l'histoire de voir une nation se livrer. Il estimait cette œuvre grande au delà des plus brillantes conquêtes, et digne d'être favorisée par les vœux de tous les catholiques.

Mais revenons au jeune voyageur qui, au début de 1830, s'acheminait, avec une émotion enthousiaste, vers la demeure du grand agitateur, dont la voix venait de faire remporter, à l'Église et à la liberté, la plus signalée des victoires, et en qui se personnifiait alors les deux idées auxquelles Mon-

[1] M. Gladstone.

talembert avait consacré sa vie. Tout en ne partageant pas, on s'en aperçoit, les sentiments inspirés par O'Connell, l'auteur comprend parfaitement que ce grand champion, qui offrait la première réalisation visible de cette union rêvée entre le plus ardent catholicisme et l'amour le plus vif de la liberté, fût revêtu, aux yeux de son jeune admirateur, du plus éblouissant prestige. Aussi n'avait-il pas de but plus cher, dans son pèlerinage irlandais, que celui de parvenir à voir le grand patriote et peut-être à s'entretenir avec lui. Chemin faisant, beaucoup de choses sans doute attiraient ses yeux, attentifs à tout, dès sa jeunesse, et son Journal contient entre autres une ravissante description de son voyage à travers les montagnes de Kerry. Mais Derrynane, la demeure d'O'Connell, était le sanctuaire sur lequel se concentraient ses pensées, tandis qu'il faisait presque religieusement la route qui devait l'y conduire.

« Il voyageait, dit l'auteur, de la façon la plus pittoresque. A cheval, ayant pour guide un jeune enfant qui le conduisait à travers la montagne, le divertissant, chemin faisant, par son babil où éclatait l'esprit propre à tous les Irlandais. Le voyageur était charmé de l'intelligence de son jeune guide, et étonné de sa parfaite connaissance des événements qui venaient de s'accomplir en France,

aussi bien que de la véhémence de sa haine contre l'Angleterre. A cette heure, et en ce lieu, tout ce qui eût peut-être ailleurs fait bouillonner dans ses veines son sang anglais lui semblait être à sa place et dans l'ordre. Et lorsque l'enfant, monté en croupe derrière lui, commença à chanter des cantiques qui leur étaient familiers à tous deux, et fit retentir la montagne du chant des Litanies de la Vierge, son enchantement fut à son comble.

« C'est un tableau frappant », poursuit-elle avec une émotion, que nous partageons et dont nous la remercions. « Ces deux jeunes et étranges compagnons de voyage, cheminant ensemble à travers les vastes montagnes dont les plis les enveloppent de toutes parts ! Seuls êtres vivants dans ce sévère mais splendide paysage. Les étoiles se levant peu à peu dans le ciel d'août, et à l'heure où sonne l'*Angelus* et où le repos de la nuit descend lentement sur la nature, cette voix d'enfant, s'élevant dans l'air et faisant retentir à l'oreille du jeune voyageur un *Ave Maria* doucement prononcé ! chant de la patrie et du foyer pénétrant dans un cœur brûlant d'enthousiasme pour l'Église, sa mère et la mère de tous, et de tendre dévotion pour toutes les choses saintes et sacrées qui appartiennent à son culte. Peut-on s'étonner de son émotion pro-

fonde? Ne sent-on pas que cette Litanie d'enfant était pour lui le souvenir et le gage d'une fraternité universelle, la voix d'une sympathie aussi étendue que la terre, aussi élevée que le ciel[1]?... »

Cette page suffit pour faire juger du style et de l'âme de celle qui l'a écrite. C'est pourquoi nous l'avons citée tout entière.

Nous ne la suivrons pas, cependant, à Derrynane, où, selon elle, un léger mécompte attendait le fervent pèlerin, lorsqu'enfin s'effectua sa première rencontre avec le libérateur; celui-ci n'ayant pas su deviner qu'il avait devant lui mieux qu'un homme de vingt ans, et ayant cru le servir à souhait en l'introduisant dans un grand salon, rempli de jeunes gens et de jeunes filles, au lieu de lui accorder le grave entretien qu'il avait rêvé d'avance, et qu'il était venu chercher de si loin. L'embarras du « *jeune vicomte* » au milieu de cette joyeuse réunion, est fort plaisamment raconté par l'auteur, qui semble, il faut en convenir, prendre un malin plaisir à noter cette petite déception, et n'est certainement pas fâchée de nous dire que, en somme, le grand agitateur, vu de près, avait un peu perdu, aux yeux de son jeune admirateur, les proportions grandioses dont l'avaient investi la distance et la renommée.

[1] *Mem.*, t. Ier, p. 90.

Nous ne nous arrêterons pas à discuter ce point avec elle, et nous en viendrons sur-le-champ à l'année qui suivit ce voyage, où nous retrouvons Montalembert à Paris, entré dans la carrière où l'appelaient tous ses goûts, et prenant part, entre Lamennais et Lacordaire, à la rédaction du journal sur lequel ils avaient inscrit leur devise.

Madame Oliphant appelle la naissance, la carrière et la fin de *l'Avenir* « *le roman du journalisme*, et le seul épisode chevaleresque que l'on puisse trouver à consigner dans toute son histoire. » Cette remarque, si fine et si juste, est d'accord avec le talent, le tact et le discernement parfait des caractères et des événements dont elle fait preuve dans cette partie de son récit, la plus délicate, pour elle, à traiter, et où il nous semble qu'il était le plus difficile, pour une étrangère, de ne point se tromper.

Après avoir fait le portrait des deux personnages nouveaux qu'elle introduit sur la scène : « Tels sont, dit-elle, les deux hommes, type parfait l'un et l'autre du caractère français, qui apparurent alors dans la vie du jeune Charles de Montalembert et qui étaient destinés à y jour un rôle important : l'un, ressemblant à une comète troublant l'atmosphère, et y répandant d'abord un éclat étincelant, mais traînant à sa suite le désordre, la

souffrance et enfin les ténèbres ; l'autre, pareille à une étoile sûre et fidèle, éclairant la voie véritable, et répandant jusqu'au bout une bienfaisante lumière[1]. »

Lorsqu'on se rappelle, en effet, quels étaient ces deux hommes, et, malgré l'inégalité de leurs mérites, quelle fut leur grandeur, on ne peut s'étonner de l'influence qu'ils exercèrent. Et, en se replaçant à l'époque où Montalembert, revenant d'Irlande, la tête encore remplie du rôle et de l'œuvre d'O'Connell, vint prendre, à vingt ans, sa place entre eux, on comprend que la flamme qui jaillit de ce contact ait été à la fois brillante et brûlante, et peut-être conçoit-on aussi sans peine que cette flamme ait pu parfois non-seulement porter la lumière, mais allumer l'incendie. Ce qui est remarquable, toutefois, c'est que le plus jeune des trois y apporte, au début, plus de modération que les deux autres. Il est curieux aussi de constater que toutes les grandes lignes qui caractérisent les opinions de M. de Montalembert pendant tout le cours de sa carrière, se dessinèrent fortement dès ses premiers écrits. Madame Oliphant signale l'esprit qui règne dans deux articles qu'il fit paraître vers cette époque, et où il exprime deux sentiments, qui de-

[1] *Mem.*, t. Ier, p. 115.

meurèrent dominants chez lui jusqu'à la fin de sa vie : « l'horreur et le mépris pour le joug de la démocratie, et une confiance instinctive dans les gouvernements aristocratiques. » Cependant, dit-elle ensuite, « ce mépris, d'une part, et cette confiance, de l'autre, n'étaient accompagnés ni du moindre goût pour les gouvernements absolus, ni surtout du moindre dédain des libertés publiques, car, malgré son estime pour le principe aristocratique, aucun homme, plus que lui, ne comprit et ne pratiqua l'égalité légitime et vraie. Ce fut, si l'on veut, l'un des paradoxes d'une nature qui n'en était pas tout à fait exempte. Il s'élevait avec la vivacité impétueuse de son caractère contre les folies et les impertinences des grands, et ne les ménageait pas plus que n'eût fait le plus fougueux démocrate, et cependant, jusqu'à la fin de ses jours, il eut un faible pour l'espèce de déférence outrée, qui caractérise le peuple anglais vis-à-vis de ceux qui portent un titre. Cette déférence, souvent ridicule à nos yeux, lui semblait attrayante. Il croyait y retrouver un reste du parfum de l'époque lointaine où les seigneurs ralliaient encore autour d'eux des vassaux fidèles et dévoués. A coup sûr, la pensée que sa valeur personnelle fût accrue par le titre qu'il portait lui-même ne lui vint jamais, mais il aimait à penser que la noblesse

de la race est en soi une noble chose, et qu'il était bon pour les peuples de l'honorer. »

Une singulière confirmation de cette remarque se trouve dans le hasard qui voulut que ses premières armes, comme journaliste, fussent faites en faveur de ceux que leurs noms historiques semblaient faire exclure des faveurs du gouvernement de Juillet. Et, bien qu'il ne partageât point les opinions politiques dominantes dans la noblesse en France, il se jeta passionnément dans l'arène pour les défendre. Mais ce fut peu après, en faveur de la Pologne, qu'il écrivit ses pages les plus brûlantes.

« Son style, dit l'auteur, n'avait pas encore la suavité et la grâce qu'il acquit plus tard. Mais tous les germes de sa perfection future s'y trouvent déjà. La sympathie s'éveille sous l'enthousiasme de l'orateur, et l'on suit, malgré soi, sa marche haletante. Il n'écrit pas, il parle, et il nous semble, en lisant, voir ce jeune visage, les yeux animés, les cheveux flottants, fendant l'air d'une course rapide, comme l'emportement de sa pensée et l'ardeur de sa foi. »

C'est une étrange manière peut-être de peindre le style d'un écrivain, mais cette manière produit la ressemblance. Elle ajoute ensuite :

« Mais, même lorsqu'il exagère, tout est tou-

jours, chez lui, noble, généreux, magnanime, profondément imbu de l'essence même de l'esprit chevaleresque. S'il se trompe, c'est toujours pour pencher du côté du malheur. Si son jugement s'égare, c'est toujours sous l'influence de la pitié, de la charité, d'une noble tendresse pour ceux qui souffrent. Aucune injustice, aucun oppression, aucun mal, n'est jamais épargné. Sa faiblesse, c'est de ne point aimer les causes triomphantes, et d'être enclin à abandonner les vainqueurs. Généreuse faiblesse, peu commune en ce monde. »

Nous nous étendrions trop, si nous voulions suivre l'auteur dans le récit animé qu'elle fait de cette année, durant laquelle les rédacteurs de *l'Avenir* passèrent de la polémique à l'action, et réussirent à se faire arrêter, pour s'être arrogé illégalement le titre de maîtres d'école. Tout le monde vient de relire, dans les pages intéressantes de M. Foisset[1], l'histoire de cette procédure, pendant laquelle la mort du comte de Montalembert ayant appelé à la Chambre haute le plus jeune des accusés, celui-ci parut pour la première fois dans l'enceinte qu'il devait illustrer plus tard, pour y prononcer des paroles qu'il ne nous est jamais arrivé de relire sans émotion, et qui sont peut-être les plus belles et les plus importantes de

[1] Voy. *le Correspondant.*

sa vie. Ce jour-là, un jeune homme de vingt ans, entouré des survivants d'un siècle railleur et incrédule, osa hautement proclamer « qu'il s'estimait heureux de venir dans sa jeunesse rendre publiquement gloire au Dieu de son enfance ! » Le moment où ce témoignage fut rendu, et où le représentant d'une génération nouvelle vint ainsi, devant tous, professer hardiment sa foi, ce moment, nous l'avouons, nous a toujours semblé solennel et béni. Le « *fils des croisés* » s'affirmait ainsi déjà en présence des « *fils de Voltaire*, » et cette affirmation contenait en germe les seules choses réellement grandes et réellement glorieuses qui se soient accomplies dans notre pays et dans notre temps !

III

Madame Oliphant fait, au sujet de la clôture de l'École libre, et du dénoûment de ce court épisode, une réflexion qui ne pouvait venir qu'à l'esprit d'une Anglaise. Elle se demande pourquoi, ayant d'abord imité la méthode d'O'Connell, les jeunes agitateurs, pour la liberté d'instruction, arrêtèrent subitement le mouvement qu'ils avaient commencé, et qui, s'il eût été poursuivi alors et sans relâche avec la persévérance qui fit le succès de l'agitation irlandaise, eût probablement atteint beaucoup plus tôt le but auquel on ne parvint que plusieurs années plus tard. Elle croit devoir l'attribuer d'abord à l'impatience française, qui se lasse promptement d'une route qui ne mène au succès qu'après une foule de revers. Ensuite, et surtout, à la séduction d'une idée nouvelle et, en apparence, plus grande que la première, qui leur

fit quitter l'attitude excellente qu'ils venaient de prendre, avec grand bruit et grand éclat, celle de défenseurs d'une idée vraie, et de redresseurs d'un grief légitime, pour se jeter, dans un torrent, à la poursuite d'une chimère, en laissant échapper de leurs mains la victoire, qu'il leur eût peut-être dès lors été possible d'assurer. »

Une fois embarqués sur ce torrent, on sait dans quel abîme fut précipité le plus illustre des trois amis qui s'y hasardèrent ensemble ; quel naufrage menaça le second ; quelle vigueur, quel courage, quelle humble foi, furent déployés par celui qui[1], seul, s'arrêta dès la première heure, et regagna la rive, d'où sa voix puissante et sa main fidèle ramenèrent bientôt le plus cher de ses deux amis, entraîné, celui-là, non point par l'orgueil, mais par la tendresse.

Mais avant d'en venir à la catastrophe finale, qui termina la carrière romanesque de *l'Avenir*, revenons un instant à son brillant début, et aux prodiges de talent et d'éloquence qui empêchèrent les pages de ce journal de partager la fortune éphémère de tant d'autres feuilles journalières qu'on oublie après les avoir lues, et dont rien ne vient ensuite rappeler la mémoire. Pour celle-ci, on s'en souvient, et jamais on ne peut les relire

[1] P. Lacordaire.

sans émotion, ni songer de sang-froid aux sentiments généreux qui les dictèrent, ni à ceux qui, à leur lecture, battirent dans tant de cœurs !... Il nous est sans doute permis de dire ici que tant que la presse périodique continuera à être un moyen d'action employé pour le bien comme pour le mal, nous demanderons instamment à Dieu qu'il daigne susciter des champions aussi ardents, aussi dévoués, armés pour le combat d'armes aussi puissantes que ceux-là, et, comme eux, hâtons-nous de l'ajouter, prêts à les déposer, à la voix de celui qui est le juge suprême des moyens qu'il faut choisir pour défendre l'Église.

Pour citer un seul passage parmi tant d'autres non moins remarquables, qui pourrait résister à l'éloquence indignée des pages inspirées à Charles de Montalembert par le premier et le plus cruel de tous les démentis donnés à sa plus chère espérance, celle de voir, de nos jours, la liberté moderne se montrer chrétienne et devenir, comme elle le pourrait alors (mais seulement alors) l'alliée de la religion !

Rêve obstiné et chéri qui régna sur sa vie tout entière et qui, bien que toujours déçu, demeura pour lui, jusqu'à la mort, la vision de l'avenir !

On peut comprendre ce que ressentit un cœur rempli d'une telle espérance lorsque, en 1831, dans une indigne émeute, faiblement réprimée, l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois fut profanée, et l'Archevêché saccagé et détruit.

Il sortit en effet de ce cœur un cri passionné de désespoir et de honte, et la flamme de douleur et d'indignation qui s'y alluma se répandit, comme de la lave, en paroles brûlantes :

« Certes, si jamais douleur fut légitime, c'est « celle qui a saisi nos cœurs, dans ces jours d'an- « goisse. Nous n'avons pas seulement à déplorer, « comme les uns, une liberté dont le nom a été « prostitué aux plus révoltants excès : nous n'a- « vons pas seulement, comme les autres, à frap- « per nos fronts sur la pierre de nos autels brisés « et profanés. Ces deux douleurs sont réunies « dans la nôtre..... Nous avions rêvé une sublime « alliance. Ce rêve était devenu notre vie. Nous « nous y étions abandonnés avec l'enthousiasme « d'une foi jeune et fervente. Nous marchions au « sein des ténèbres et des épines, murmurant « sans cesse deux noms sacrés, et trouvant dans « ces deux noms une consolation à tous les en- « nuis, une réponse à toutes les inimitiés, un re- « mède à toutes les défaillances de notre cœur. « Ces deux noms ont été outragés; ce pacte sacré

« a été jeté dans la boue ; ce rêve a tout à coup « fini, et nous nous sommes réveillés au sein des « orgies d'un peuple sacrilége. L'avenir, où notre « âme avait placé sa demeure, où nos yeux cher- « chaient une vivifiante lumière s'est voilé. La « puissante haleine qui nous inspirait le courage « et la foi n'est plus qu'un souffle qui semble « mourir. Nous vivions d'une pensée immortelle, « et nous voilà tombés dans les bras d'un mortel « désespoir..... »

Cet article était intitulé *la Croix*[1], et madame Oliphant, ne pouvant tout citer, a choisi ce passage, qui en est le début. Mais nous sommes irrésistiblement tentés de poursuivre et de citer encore quelques-unes de ces lignes toutes bouillonnantes de foi et de jeune éloquence. Que ne nous est-il permis de les regarder comme applicables seulement aux jours où elles furent écrites !

« Et cependant, il faut parler, il faut revivre, « puisque Dieu ne nous a pas permis de mourir... « Il faut promener nos regards sur nos malheurs, « et sur ceux qui en sont les auteurs. Peut-être, au « cri de notre douleur, mêlerons-nous des accents « d'une indignation trop humaine, trop étrangère à

[1] Il fut inséré dans le numéro du 21 février 1831 de *l'Avenir*.

« la loi de notre Dieu. Mais qui oserait nous les « reprocher aujourd'hui, que le signe de la récon- « ciliation entre la terre et le ciel a été brisé ; au- « jourd'hui, que nous marchons sur les ruines du « symbole sacré qui commandait aux hommes la « réconciliation et la paix !

« ..... Il s'est trouvé, dans ce monde de mi- « sères et de crimes, un symbole de gloire et de « vertu ; dans ce monde où la force s'est installée « avec l'esclavage, un symbole d'éternelle justice « et de sainte liberté ; dans ce monde de perpé- « tuelle douleur, un symbole d'éternelle consola- « tion. Celui qui s'est nommé le Fils de l'homme « a légué l'instrument de son supplice à l'huma- « nité, et, pendant dix-huit siècles, l'humanité s'est « prosternée devant ce legs sacré. Jusqu'à lui, les « rois et les riches seuls avaient eu des enseignes « et des bannières. Il en donne une aux pauvres, « au genre humain tout entier, et les riches, et « les rois abdiquent les leurs pour l'adopter.

« La croix du Christ a présidé à toutes les des- « tinées du monde moderne. Elle s'est associée à « toutes ses adversités et à toutes ses gloires. Elle « a servi de base à ses institutions et d'étendard à « ses armées. Elle a consacré les pompes les plus « illustres de la civilisation, comme les émotions « les plus intimes de la piété.... C'est du haut de

« la croix que la terre a reçu les premières leçons « d'une liberté, la seule vraie, d'une égalité, la « seule possible. Elle est l'abrégé de notre his- « toire, le code de nos devoirs, la garantie de nos « droits, le signal de notre affranchissement, le « sceau de notre avenir.

« Et maintenant il s'est trouvé, dans le monde, « un peuple qui s'est proclamé le pontife de la ci- « vilisation, le libérateur des nations, le maître de « l'avenir, et ce peuple a brisé la croix ! Ce peuple, « c'est le peuple de Paris. Oui, il faut le dire, le « peuple de Paris tout entier. Car, si nous dénions « ce nom au groupe de forcenés qui ont accompli « cet attentat, nous ne pouvons le refuser à ceux « qui l'ont toléré !..... Notre cœur se soulève à la « pensée de cet affront, et nous nous écrions, avec « l'un des généreux compagnons de nos luttes et « de nos croyances : « Hâtez-vous de remplacer « ces croix d'or par des croix de bois, afin qu'il « s'élève quelque chose entre Paris et le ciel pour « en détourner la foudre..... »

Hélas ! après une courte période de ferveur et d'espoir, ne semblons-nous pas être retombés plus bas que ceux qui entendirent ces ardentes paroles ?... N'avons-nous pas vu des jours plus sinistres que les leurs ? Disons, du moins, avec un courage renouvelé, ce que dirent alors ceux qui

ne se laissèrent pas dompter, et se souvenant des victoires qui suivirent, pour eux, ces jours de deuil, que ceux qui leur succèdent dans la lice en préparent à leur patrie d'aussi grandes, et de plus fécondes encore!...

Ce n'est point une vaine espérance que nous exprimons ainsi. Plus d'un, au milieu d'eux, nous en sommes assurés, saura s'appliquer, avec un sentiment semblable à celui qui les dicta, les paroles suivantes, par lesquelles Montalembert termine l'article dont nous avons cité ces extraits :

« Pour nous, qui avons été les témoins im-
« puissants des injures que la croix a subies.....
« nous puisons, dans le souvenir de ses épreuves
« et de ses triomphes, de quoi étouffer notre dés-
« espoir et vaincre notre défaillance : nous ren-
« trons, avec une ardeur nouvelle, une ardeur
« sanctifiée par la douleur, dans la carrière où
« notre conscience nous a lancés. S'il nous eût été
« donné de vivre au temps où Jésus vint sur la
« terre et de ne le voir qu'un moment, nous au-
« rions choisi celui où il marchait, couronné d'é-
« pines et tombant de fatigue, vers le Calvaire : de
« même, nous remercions Dieu de ce qu'il a placé
« le court instant de notre vie mortelle à une épo-
« que où sa religion sainte est tombée dans le mal-
« heur et l'abaissement. Afin que nous puissions

« la chérir dans notre humilité, afin que nous puis-
« sions lui sacrifier plus complétement notre exi-
« stence, l'aimer plus profondément et de plus près.

« Nous ramassons avec amour les débris de sa
« croix pour leur jurer un culte éternel. On l'a
« brisée sur nos temples, nous la mettrons dans
« le sanctuaire de nos cœurs, et là nous ne l'ou-
« blierons jamais. De la terre où on nous l'a dé-
« truite, nous la replaçons dans le ciel, et là nous
« lisons encore une fois, autour d'elle, cette pa-
« role divine : *In hoc signo vinces.* »

Nous rappellerons maintenant, avec l'auteur, qu'à cette époque, Montalembert ne marchait pas sous la bannière qui représentait cependant ses souvenirs historiques et religieux les plus chers : il ne voulait unir la destinée immortelle de l'Église à celle d'aucun gouvernement, d'ancune dynastie de ce monde. Et il ne le voulait pas, parce qu'il lui semblait voir, dans ce genre d'alliance, un péril pour l'Église elle-même.

Qu'il eût tort ou raison, cette opinion était, comme toutes celles qu'il embrassait, désintéressée et sincère, et ce n'est, certes, point en termes hostiles ou dénigrants qu'il s'adresse à ceux qu'il se refuse à suivre.

L'article suivant était intitulé : *A ceux qui aiment ce qui fut :*

« Étrangers à la vie publique, aux combats qui « ont absorbé votre vie, aux affections qui ont « maîtrisé vos âmes, nous ne nous donnons pas à « vous pour les partisans de vos croyances poli- « tiques... Mais nous vous le disons dans notre « simplicité et notre bonne foi : si vous saviez « combien nous respectons les affections malheu- « reuses, combien nous vénérons le long enthou- « siasme de votre fidélité, combien surtout la « foi qui nous est commune avec vous excite « notre sympathie, vous regretteriez les dissenti- « ments qui nous séparent; vous reconnaîtriez, « en nous, les enfants d'un même père, des chré- « tiens qui gémissent de ne pouvoir être unis avec « d'autres chrétiens dans toutes leurs pensées, et « cherchent à les rassembler tous dans une unité « plus haute que celle qui peut être dissoute par « les événements de la terre.

« Nous n'éprouvons pas cette sympathie pour « des regrets de courtisans, des dépits de fonc- « tionnaires, des mortifications d'amour-propre « ou d'ambition qui ne savent enfanter que des « conspirations de salon et de méprisables échauf- « fourées. Mais nous l'éprouvons vive et profonde « pour l'attachement désintéressé de ces royalistes « de province, de ces populations rurales qui n'ont « jamais vu la cour, qui n'ont jamais rien reçu

« d'elle, qui n'ont rien gagné à son retour, qui « n'ont rien perdu par sa chute,... et qui sont res- « tés inébranlables dans leur affection, dans la tris- « tesse de leurs regrets, dans le culte de la croyance « héréditaire, qu'ils conservent comme un patri- « moine sacré. Nous les respectons, et il nous a « fallu toute la profondeur de notre foi dans les « desseins éternels de Dieu, il nous a fallu tout ce « que nous inspirent les châtiments terribles dont « il frappe les peuples et les rois, pour ne pas être « entraînés par un sentiment trop vif vers des « hommes dont l'honneur est si pur.

« Dominés par une pensée plus haute que tous « les trônes, l'œil fixé sur un avenir que Dieu nous « laisse entrevoir, nous ne partageons pas leurs « regrets, mais nous en sommes touchés, nous « ne vivons pas sous l'empire de leurs prédilec- « tions et de leurs souvenirs, mais nous nous « inclinons devant leur dévouement. Car partout « où il y a dévouement, il y a foi, et partout où il « y a foi, il y a le souffle de Dieu[1] ! »

De semblables pages, dans un journal, ne semblent-elles pas assez bien justifier l'épithète de « chevaleresque » que lui a décerné madame Oliphant ?

[1] *Avenir*, 6 mars 1831.

Plus loin (et cette citation sera la dernière que nous emprunterons à *l'Avenir*), avec une sagesse patriotique qui devançait son âge, et que la fatale histoire de notre temps n'a que trop prouvée, il adjure le même parti en ces termes :

« Royalistes sincères ! Noblesse de France ! Pro-
« priétaires fonciers ! nous vous y exhortons ar-
« demment, sachez user des innombrables avan-
« tages de votre position. Sachez exercer l'influence
« légitime qui vous appartient sur les masses po-
« pulaires ; avouez hautement cette prétention,
« que des restrictions législatives pourront en vain
« vous contester. Rattachez-vous, par votre désin-
« téressement et par votre dévouement aux intérêts
« de tous, les populations qui vous entourent. Ne
« méconnaissez pas la double popularité dont vous
« êtes appelés à jouir : la puissante popularité de
« la défaveur officielle, et la sainte popularité de
« la vertu !

« Entrez donc avec courage et confiance dans la
« vie publique. Courez vous enrôler dans les rangs
« de la garde nationale, demandez des armes à la
« patrie, et jurez de ne pas les déposer lorsque
« votre Dieu sera insulté : remplissez avec zèle le
« devoir sacré d'électeur, et donnez au pays des
« mandataires qui sachent comprendre la véritable
« union de l'ordre et de la liberté. Appelés à par-

« ticiper à la souveraineté nationale, sachez en « user avec le recueillement et la conscience que « la France vous demande. Faites, en un mot, ce « que firent vos pères, faites avec nous, avec tous « les hommes de bonne foi, une *ligue du bien pu-* « *blic*, devant laquelle viendront se briser à la fois « toutes les attaques de l'impiété et tous les piéges « du pouvoir[1] ! »

Un journal ainsi rédigé, et auquel Lamennais et Lacordaire prêtaient une éloquence égale à celle de leur jeune collaborateur, devait être, on en conviendra, une arme puissante dans les mains de ceux qui s'en servaient pour la cause de Dieu, de l'Église, et celle du lien des âmes et des peuples. Mais il faut reconnaître aussi que c'était une arme dangereuse, si elle était jamais mise au service d'une théorie hasardée.

Tout le monde sait que ceci advint; et tout le monde sait aussi quel parti prirent les trois rédacteurs de *l'Avenir*, dès qu'ils se sentirent incertains du terrain sur lequel ils se trouvaient. Personne n'ignore non plus quelle fut la suite de cette résolution. Mais ce qu'on n'a peut-être jamais assez remarqué, c'est que l'exemple qu'ils donnèrent alors, seuls, parmi les catholiques, ils l'ont donné.

[1] *Avenir*, 6 mars 1831.

C'est l'historien protestant de M. de Montalembert qui en fait la judicieuse observation. « Ni la fervente Irlande, dit-elle, ni l'héroïque Pologne, engagées, elles aussi, dans des luttes où leur croyance était en jeu, et où la politique et la religion se trouvaient confondues, ne songèrent jamais à un semblable expédient. Indubitablement, cependant, dans ces deux pays, non moins qu'ailleurs, on s'était souvent servi, pendant l'ardeur de la lutte, d'armes fort suspectes, et il est douteux que ces combattants eussent obtenu, à Rome, la sanction de tous leurs actes, s'ils se fussent avisés d'aller la demander. Mais cette preuve d'abandon, de confiance, de tendresse filiale, il était réservé à des Français de la donner, et il leur appartint d'accomplir, dans nos jours d'incrédulité, un acte digne du temps de saint Louis!

« Au lieu de partir à pied, le bâton à la main, comme l'eussent fait d'anciens pèlerins, ceux-ci, sans doute, firent le voyage selon toutes les lois des habitudes modernes. Ce voyage, cependant, n'en était pas moins un vrai pèlerinage, et s'il ne se trouvait dans leur vie que ce seul acte, il suffirait pour prouver leur sincérité, leur bonne foi, leur complète et généreuse absence de toute prudence mondaine.

« Nous déclarons, quant à nous, que, de toutes

les expéditions modernes, il n'en est point qui nous semble plus remarquable, plus touchante, plus naïvement étrange que celle-là. »

Cette appréciation, de la part d'une protestante, vaut, il nous semble, la peine d'être remarquée, et puisque nous l'avons citée jusque-là, nous la citerons jusqu'au bout :

« Pour des esprits dénués d'imagination, continue-t-elle, le nom de *père des fidèles*, donné au pape, est, le plus souvent, regardé comme une simple façon d'exprimer une théorie abstraite. Mais ces trois hommes la réalisèrent à la lettre. Ils allèrent trouver le pape, avec un sentiment absolument identique à celui qui conduit les enfants aux pieds de leur père. Et par la simplicité même de cette démarche, ils jetèrent la confusion dans les rangs de ceux qui séparent les théories des faits, et ont l'habitude de les ranger dans des sphères différentes. Peut-être même causèrent-ils quelque surprise et quelque embarras dans cet étrange et merveilleux monde de Rome elle-même, à qui ils allaient s'adresser [1]. »

[1] *Mem.*, t. Ier, p. 205.

IV

Après avoir ainsi parlé de l'acte filial des trois pèlerins, on aurait pu penser peut-être que l'auteur serait disposé à blâmer l'accueil qu'ils reçurent, ou à s'en étonner; mais la singulière justesse de son esprit ne permet pas qu'il en soit ainsi. Elle a expliqué d'abord que la position qu'ils avaient rêvée pour l'Église dans un ordre politique nouveau, bien que chimérique, était un noble rêve; mais elle comprend à merveille qu'en venant demander au chef de l'Église la sanction solennelle de leur utopie, en réclamant une bénédiction spéciale pour le drapeau qu'ils arboraient, en s'attendant presque à obtenir que des combattants qui, pendant leur courte carrière, avaient répandu le feu et la flamme autour d'eux, sans faire toujours preuve d'une grande prudence, fussent déclarés les champions par excellence de l'Église,

ils allaient au-devant d'un mécompte. Elle raconte ensuite tous les faits avec la plus parfaite exactitude, et nous n'avons pas à en refaire ici la narration trop connue. Mais les réflexions qu'elle y ajoute sur l'attitude des trois enfants de l'Église, une fois qu'ils furent parvenus au terme de leur voyage, et admis pour ainsi dire dans le palais de leur mère, sont à la fois si justes et si originales, qu'il est intéressant de les reproduire.

« ..... Ils passèrent subitement, dit-elle, du grand soleil, de l'air embrasé, du bruit du combat, des cris et des applaudissements de la foule, à l'ombre calme et silencieuse de Rome, de Rome impassible et patiente, où l'enthousiasme est hors de place, où les événements passagers de l'heure présente perdent toute importance, et, considérés à la lumière des siècles, ne semblent plus être que des puérilités. Il y avait à coup sûr, dans cette brusque transition, de quoi les glacer, et faire succéder la perspective du plus amer mécompte à la confiance illimitée dont ils avaient été animés jusque-là.

Ils passaient, en outre, d'une vie fiévreusement active, à l'immobilité et à l'inaction. Ils avaient quitté un monde partagé entre leurs ennemis acharnés et leurs partisans enthousiastes ; ils se trouvaient dans un monde ou l'on s'était peu in-

formé de leurs projets, et où l'on ne s'en occupait pas du tout. Ce fut une épreuve telle que peu d'hommes en connurent, et elle fut accompagnée de circonstances qui en aggravèrent l'amertume[1].»

Nous laisserons en ce moment ce qui concerne son héros. Arrivant ainsi à Rome, pour la première fois, au début de sa jeunesse, Charles de Montalembert fut d'abord un peu distrait de l'impression qu'elle vient de décrire avec une vérité saisissante, par une foule de jouissances et d'intérêts étrangers à la grande affaire qui l'y amenait; mais il ne pouvait en être de même de ses deux compagnons de voyage, prêtres l'un et l'autre, plus âgés, plus sérieusement engagés dans cette entreprise hasardée, et l'un d'eux portant, avec le poids des années, celui d'une haute renommée. Leur impression fut grave et profonde, et décida pour tous deux de l'avenir. Tandis que l'orgueil blessé creusait à l'un un abîme où devaient s'engloutir son génie et sa foi, l'autre était touché d'une tout autre manière, et l'auteur n'a pas attendu de récentes révélations pour reconnaître à quel point fut rapide, complet et lucide pour l'abbé Lacordaire, le discernement de leur position véritable, et elle l'attribue avec justesse à son absence complète

[1] *Mem.*, t. Ier, p. 209.

d'amour-propre, à son esprit pratique, et au bon sens qui chez lui égalait le génie.

« Il comprit en un instant, dit-elle, que demander à une autorité majestueuse et séculaire, dont l'action s'étend sur le monde, à qui les intérêts de la chrétienté tout entière, ainsi que ceux de la tradition des siècles, sont confiés, de venir approuver et sanctionner une théorie politique toute nouvelle, et non encore éprouvée, c'était à la fois impossible et absurde... Sans doute, les misères qui se mêlent à toutes les grandes choses dans lesquelles intervient l'action humaine, ne lui échappèrent pas; mais la grande capitale du monde chrétien n'en avait pas moins saisi son âme tout entière. La splendeur de sa tradition et de son autorité, considérée au centre même de l'une et de l'autre, avait fait taire en lui toute autre impression. Rome lui apparut comme la personnification de l'Église elle-même, et comme le siége d'un principe immuable, en comparaison duquel les systèmes passagers de ce monde ressemblaient à des insectes qui naissent et meurent en un jour. . . . . .

« Il réalisa, avec une émotion qui fit tressaillir tout son être, cette grandeur, cette sagesse, cette perpétuité de Rome. Il considéra qu'elle avait toujours vécu, toujours veillé avec prudence,

subordonnant tout à sa féconde mission, profitant des choses de ce monde, lorsqu'elles pouvaient la seconder, mais ne permettant cependant jamais à aucune chose humaine d'être égale à elle-même et à sa cause sainte et divine... De quel œil, après tout, devait-il maintenant regarder, et comment devait-il estimer ces théories ardentes et soudaines, nées de la veille dans quelques esprits, et dont il était venu importuner cette majestueuse et royale mère? cette mère, qui avait à écouter le bruit lointain de la marche de ses milices saintes et à suivre des yeux les pas de ceux qui vont porter au loin la bonne nouvelle de la paix et du salut ! Ne ressemblait-il pas, en vérité, à l'enfant d'une reine, qui serait venu lui apporter ses plaintes et ses préoccupations puériles tandis qu'elle est occupée des affaires de son royaume? Ne devait-il pas être satisfait, lors même qu'en passant près de lui, elle n'eût fait que lui accorder une caresse de sa main, sans lui répondre?... Ne devait-il pas même être indulgent pour cette noble mère, si elle n'avait pas exactement mesuré les paroles employées pour congédier son enfant importun[1] ? »

C'est là le résumé du jugement singulièrement

[1] *Mem.*, t. Ier, p. 257, 258, 259.

caractéristique et vrai, de madame Oliphant, sur la transformation survenue dans l'esprit de Lacordaire. C'est ainsi qu'elle explique parfaitement comment il s'arrêta sur-le-champ, non-seulement par soumission, mais parce qu'il vit avec évidence qu'il s'était trompé, et qu'elle comprend la résolution prompte, décisive et irrévocable qu'il prit alors sans hésiter. Tout le monde sait maintenant quel rôle il joua auprès de M. de Montalembert, au moment où celui-ci fut placé entre l'ascendant qu'exerçait sur lui le génie et le malheur, et les conseils que lui donnaient l'amitié et la foi ! Nous ne nous arrêterons plus à parler de cette lutte, dont le résultat fut de resserrer leurs liens et de briser à jamais ceux qui les attachaient tous deux à leur maître ; mais nous traduirons encore dans ce livre un passage suggéré à l'auteur par la chute de M. de Lamennais, qui nous semble trop remarquable pour être omis, et où se manifestent la lucidité d'esprit, la bonne foi, la sincérité parfaite de l'écrivain protestant dont je suis les pas (et dont j'oserai presque dire en ce moment que je consigne les aveux).

« ..... J'ai expliqué, dit madame Oliphant, comment Lacordaire se soumit à l'instant, se soumit avant même que sa soumission fût demandée. Il sentit instinctivement que l'appel qu'il avait con-

seillé était une méprise, et que, dans le vrai sens du mot, c'était un acte *impertinent*. Ce fut là le sentiment et pour ainsi dire l'*âme* de sa conduite. Mais cette conduite avait aussi un côté essentiellement pratique, sur lequel les événements qui se passent aujourd'hui attirent notre attention. Tandis que son imagination s'exaltait par la contemplation de l'unité, de la patience, du parfait accord avec lui-même, de la durée du gouvernement spirituel de Rome, son sens pratique était frappé au même degré par la puissance de cette organisation merveilleuse qui prête à chaque pauvre prêtre une force égale à celle d'un grand royaume, et quelle que soit sa faiblesse individuelle, lui donne l'appui d'une autorité ferme et inébranlable. Jamais ce qui se nomme le *Dissent* n'a pu grandir, n'a pu même vivre dans les pays catholiques. Hormis à l'époque de la Réforme, où l'inondation européenne de la grande rébellion spirituelle, fut aidée par un concours de circonstances qui ne se sont jamais reproduites depuis, aucun homme, ni aucun groupe d'hommes, n'a réussi à se révolter contre Rome, et cependant à conserver une influence d'un caractère religieux quelconque. Aucun homme n'y est parvenu, quelle que fût auparavant l'excellence de sa position et la pureté de ses intentions. En Angleterre, celui qui, sans cesser

d'être protestant, se sépare de l'Église anglicane, perd sans doute toute l'importance qu'il possédait comme membre d'une corporation importante, et tombe comme une pierre au fond de la mer. Mais après tout, la mer de la dissidence est si vaste chez nous, qu'il peut encore, après que le premier étourdissement de sa chute sera dissipé, y trouver quelque consolation, et s'accoutumer par degrès à vivre dans une atmosphère sociale et religieuse différente et inférieure à celle qu'il a connue. Mais celui qui se sépare de l'Église de Rome n'a point de refuge semblable. S'il ose encore lever la tête après ce que tous appelleront son apostasie, ce qu'il peut espérer de mieux, c'est d'être adulé par des hérétiques, par les ennemis déclarés de cette Église dans laquelle il est né, et que probablement au fond du cœur, et malgré sa désobéissance, il préfère à tout. Il peut arriver parfois qu'on se déplaise au foyer paternel, qu'on en trouve la loi sévère, les préjugés souvent insupportables; mais de là à se jeter au milieu des ennemis de ce même foyer, à l'entendre attaquer avec toute la virulence de l'ignorance, à s'unir aux insultes dont sa propre mère est l'objet, aux railleries dont on poursuit sa vie et ses actions, il y a loin, en vérité. Et cependant, telle est presque l'unique destinée que peut attendre le

prêtre réfractaire. Un exemple, récent et frappant qu'il est inutile de rappeler plus clairement, viendra à l'esprit de tous ceux qui ont suivi avec attention l'histoire contemporaine de l'Église de Rome. Un grand et brillant prédicateur, un homme qui passait, il y a peu de jours encore, pour un des fils les plus éminents et les plus importants de son Église, après avoir chancelé et avoir défailli sur un point d'obéissance ecclésiastique, apparaît tout d'un coup entouré d'un groupe d'admirateurs anglicans, et acceptant les hommages de ce beau monde protestant qui lui offre ce genre de sympathie large et universelle que tout a dû lui apprendre à considérer comme un indifférentisme de la pire espèce, comparable à l'amitié proposée par Pilate à Hérode. Il nous semble que, à cette perspective, un froid glacial doit s'emparer de l'âme de cet homme qui a été prêtre, et qui a connu cet amour de l'Église qui est en lui-même un si noble et généreux sentiment. Son unique place, ou du moins la meilleure, est encore parmi les hérétiques; car la seule autre alternative qui lui reste est celle de se jeter parmi les incrédules. Mais comme à ses yeux la distinction entre les deux est légère, et que ce sont ces derniers qui l'entourent dans son pays et l'approchent de plus près, comment s'étonner si ce malheureux, hors de la place qui

était véritablement la sienne, torturé par l'espèce de démence qui naît de la colère contre ce que nous aimons, en arrive jusqu'aux dernières extrémités, et cherche, pour cacher sa honte, l'affreux refuge d'une négation totale de tout ce qu'il a cru dans le passé et de tout ce qu'il a quitté.

« Nous ignorons quel genre de développement peut attendre dans l'avenir le mouvement des *protesteurs*[1] nouveaux, suscités par le dernier décret de Rome. Mais nous venons de raconter l'histoire du passé et du présent. La vie s'arrête pour le prêtre rebelle qui se sépare de l'Église... C'est un déserteur en face de l'ennemi. Il a trahi son drapeau, et il ne demeure plus pour lui, en ce monde, d'action utile ou salutaire possible. »

Et l'auteur conclut : « Si la foi de l'abbé Lacordaire lui enseignait que, hors de l'Église, il n'y avait point pour lui de salut, son bon sens suffisait pour lui apprendre aussi que hors de l'Église il n'y avait plus pour lui d'*action*[2]. »

[1] *Protesters.*
[2] *Mem.*, t. Ier, p. 263.

V

Malgré l'éclat des pages de *l'Avenir* que nous avons citées, et de tant d'autres qu'on ne relira jamais, dans les volumes où sont rassemblés les articles de ce journal, sans éprouver ce tressaillement intérieur que l'enthousiasme, uni à la beauté du style, a le don de produire; malgré ce charme et l'incontestable puissance qu'il exerça, malgré l'intérêt presque dramatique qui s'attache à cet épisode et au rôle qu'y jouèrent ceux qui, tous les trois, quoique diversement, étaient appelés à une célébrité égale; considérant ce que fut et ce que devait être la carrière de M. de Montalembert, on peut appeler, à bon droit, ce début « *un faux départ* ».

Il fallait recommencer; il fallait revenir sur ses pas, s'arrêter, reprendre haleine, et se recueillir en silence, avant de prendre un nouvel élan.

Après la fièvre de la lutte passionnée et publique, après les souffrances variées et cuisantes de celle d'une autre sorte qu'il avait eu à subir avec lui-même et avec le maître qu'il fallait abandonner, après le déchirement de cœur qui la termina, telle était, en effet, la situation de Charles de Montalembert. Il le comprit ; mais il crut d'abord que ce nouvel élan lui serait impossible. Il se déclara perdu, vaincu à jamais ; et, à cette époque, on trouve souvent sous sa plume l'assurance « que *tout est fini pour lui* et que *sa vie est à la fois manquée et brisée.* »

Cette impression, quel que soit le mécompte qui la provoque, est presque toujours erronnée dans la jeunesse. Mais plus que pour tout autre, elle l'était pour celui dont on peut dire qu'il était doué si richement et d'aptitudes si nombreuses, qu'il y avait en lui de quoi remplir, dix fois au lieu d'une, la vie d'un homme. Il a souvent suffi, en effet, à un homme, pour acquérir la gloire, d'avoir reçu du ciel le don d'émouvoir la foule par sa parole, et d'exercer sur ses contemporains cet ascendant magique que possède l'éloquence. D'autres, sans jamais quitter leur cabinet de travail, ont atteint la renommée par leurs travaux historiques ou littéraires. D'autres encore ont complétement occupé leur temps et leur vie par la

poésie ou l'art, et par l'intérêt que de telles études savent donner à de nombreux et lointains voyages.

Tous ces dons différents, toutes ces aptitudes, M. de Montalembert les posséda ensemble, toutes ces occupations il les mena de front, et il posséda, de plus, une autre faculté, rarement accordée aux hommes voués à la politique ou à l'étude, et dont les orateurs ou les poëtes sont le plus souvent dépourvus. Cette faculté fut celle de savoir observer et étudier la nature, non point seulement par son côté pittoresque, mais au point de vue le plus pratique. Si bien, que, s'il n'eût été autre chose qu'un simple propriétaire campagnard, il eût atteint la notoriété que l'on accorde à ceux qui réussissent dans les travaux qu'ils savent entreprendre, diriger et accomplir. En un mot, il apporta à *tout* la même puissance d'attention, la même étude consciencieuse, la même intensité d'intérêt, et il excella en une foule de choses différentes, comme si chacune d'elles eût été sa spécialité.

Aussi, malgré le découragement qui s'empara de lui, lorsqu'il se retrouva seul en Allemagne, séparé de tous ses amis, livré à l'amertume de ses regrets et à celle de ses prévisions, et marchant à l'aventure sans but déterminé; malgré cette mélancolie dont, suivant le penchant de la jeunesse,

il aimait à s'abreuver, et à laquelle il se livra alors jusqu'à l'ivresse, il ne pouvait et ne devait pas demeurer longtemps sans rencontrer une voie nouvelle; on peut même dire qu'il y marchait déjà, tandis qu'il croyait la chercher encore. Les deux années, si tristes en apparence, qui s'écoulèrent entre son départ de Rome, en 1833, et son retour à Paris, en 1835, pour y faire dans la vie publique son second et véritable début, ces années pendant lesquelles il s'estimait si à plaindre, peuvent compter parmi les plus fécondes, et furent, plus tard, rangées par lui-même au nombre des plus riches de sa vie, en ineffaçables souvenirs. Ce fut pendant leur durée, et inspiré par M. Rio, qu'il fit sur l'art ses premières études, allant en Allemagne, de ville en ville et se rapprochant partout de tous ceux qu'illustraient la foi, le talent ou le génie. Ce fut alors que lui apparut l'angélique vision de la royale jeune sainte, qu'il a su faire revivre à jamais pour nous et pour ceux qui vivront après nous; et que, recherchant ses traces, il rencontra en chemin tout ce que la poésie et l'histoire, pouvaient jeter de charme et de lumière sur ses pas, et ajouter d'intérêt puissant et doux à la pieuse exaltation de son âme.

Ajouterons-nous enfin que ce fut alors (au mois de novembre 1834), et avant son retour en France,

qu'il alla retrouver, en Italie, Alexandrine et Albert de la Ferronnays, et passa avec eux, à Pise, ces mois dont madame Oliphant rappelle le souvenir en termes que n'a pu lire sans émotion celle qui, la première, en a raconté l'histoire.

Oh! oui, ce furent de beaux jours! et ceux qui ont connu de près ces trois âmes, un instant réunies, peuvent, seuls, le bien comprendre. Tous savent assez, cependant, combien sont rares ici-bas ces rencontres, où l'harmonie est complète entre ceux que le choix ou le hasard a rassemblés; où ce qui paraît important à l'un, le paraît également aux autres; où les études sont poursuivies dans le même but, les objets regardés au même point de vue, sans raillerie qui serre ou glace le cœur, sans contradiction qui fatigue l'esprit, sans égoïsme qui s'impose, sans frivolité qui se lasse!... Vivre ainsi quelques jours, c'est goûter l'un de ces bonheurs qui vont bien au delà de ce qu'ils sont et de ce qu'ils durent, car ils comptent au nombre de ceux qui contiennent une promesse et un avant-goût de cette fraternité céleste dont ils sont ici-bas l'image passagère!

Ces jours de Pise furent au nombre des derniers du rapide bonheur d'Albert et d'Alexandrine, mais il ne devait pas en être de même pour leur ami. Il garda, sans doute, à cette douce rencontre, une

place à part dans sa mémoire, et une suavité demeura attachée à ce souvenir, que rien ne devait effacer, que rien, peut-être, ne devait égaler plus tard; mais les ardentes jouissances, rêvées dans les plus hautes aspirations de sa jeunesse, l'attendaient encore, et le jour se levait pour lui, tandis que l'ombre s'étendait déjà sur ceux dont il venait de partager la vie, et dont, plus d'une fois sans doute, il avait envié le sort. L'ami qui eût si tendrement partagé sa gloire, qui en eût fait la sienne, et qui, à l'égal de son propre bonheur, avait désiré le bonheur de son ami, ne devait voir les premiers rayons de l'une, que d'un regard déjà voilé par la mort, et ne devait apprendre la réalisation de l'autre, qu'à l'heure même où il quittait la terre; dernière joie, digne de ce tendre et généreux cœur, qu'il emporta au ciel, avec cette autre joie suprême, à laquelle il avait sacrifié son bonheur et sa vie[1]!

C'est au moment du retour à Paris de M. de Montalembert, en 1835, que commence l'ère brillante de sa destinée, qui fut aussi pour la France au point de vue religieux l'ère brillante du siècle dont le déclin approche. Oui, brillante de foi, d'ardeur et d'espérances auxquelles il faut se re-

[1] *Récit d'une sœur*, Ier vol.

porter à cette heure, où presque toutes semblent déçues, afin de les faire revivre, et de faire revivre avec elles le souvenir de ceux qui surent les faire naître et en grande partie les réaliser. Leur travail, il est vrai, a été interrompu par la tempête, mais il ne sera jamais repris sans que leurs noms vénérés et aimés ne reviennent sur les lèvres de ceux qui le poursuivront... Lacordaire, Ravignan, Montalembert, Ozanam, et vous! leur noble, sainte et pieuse amie[1]! dont le nom se mêle avec les leurs et avec ceux de tant d'autres qui s'unirent à eux; les uns disparus comme eux de ce monde, les autres gardant encore chèrement leur souvenir et marchant sur l'empreinte de leurs pas!... Qui peut se souvenir des jours dont nous parlons sans se sentir ému comme à l'aspect des grandes choses!

A cette époque, ceux qui avaient vingt ans se souvenaient à peine, depuis leur enfance, d'avoir vu un homme agenouillé dans une église; les femmes seules semblaient prier, et c'était uniquement à leur sexe que s'adressait, en apparence, la parole de Dieu. Tel était encore l'état des choses, lorsque Lacordaire monta dans la chaire de Notre-Dame, et l'année où l'on y entendit retentir

[1] Madame Swetchine.

sa parole pour la première fois fut aussi celle où, pour la première fois, la voix de Montalembert se fit entendre à la tribune de la Chambre des pairs. On n'avait jamais vu jusque-là, et peut-être ne reverra-t-on jamais rien de pareil! deux amis d'une vocation si diverse, d'un talent si semblable, défendant tous les deux la même cause : la cause sainte de Dieu, de l'Église et de la justice; l'un sous les voûtes de nos basiliques, l'autre au sein de la plus haute de nos assemblées publiques! Et lorsque cette église déserte se remplit, lorsque d'année en année le nombre des hommes s'accrut dans l'auditoire, au point que les femmes durent leur céder la place, lorsqu'à l'éloquente voix de Lacordaire en succéda une autre non moins puissante que la sienne sur les âmes[1], lorsqu'on vit de toutes parts les laïques s'enrôler dans la grande armée de la charité, il fut un instant permis de penser qu'une génération nouvelle allait se lever et marquer son passage ici-bas par sa foi, comme la génération précédente l'avait marquée par son incrédulité!... A coup sûr, l'heure est triste pour y songer, et les ruines qui nous entourent, les effroyables crimes accomplis au milieu de nous, semblent avoir démenti toutes les

[1] Le P. de Ravignan.

promesses du passé, et sont, en vérité, de nature à désespérer l'espérance elle-même ! Et cependant, regardons autour de nous, examinons bien, après ces catastrophes sans exemple, ce qui lutte, ce qui aime, ce qui croit encore au milieu de nous. — Voyons de quel côté il faut tourner les yeux, avec l'espoir de revoir la lumière. Voyons ce qui a été détruit et ce qu'il faut reconstruire, et nous trouverons que les œuvres nées de la parole et de l'action de ceux dont nous parlons, bien que couvertes un instant par le torrent qui a passé sur la France, sont, non-seulement debout encore, mais seules debout et entourées de bras, de cœurs et de volontés, non moins dévoués, non moins nombreux que ceux qui les entourèrent naguère. Que Dieu suscite aujourd'hui pour prêcher sa parole des cœurs brûlants de haine pour le péché et de charité pour les pécheurs, de sympathie pour toutes les souffrances du peuple, et de pitié pour toutes ses erreurs, et qu'il leur accorde le don divin de cette éloquence qu'il avait mise sur les lèvres de Lacordaire... Qu'il se lève ensuite, au milieu de nos assemblées publiques, un homme dont la parole sache, comme celle de Montalembert, enlever son auditoire aux mesquines considérations personnelles pour le transporter dans les régions où règnent les grandes lois de la vé-

rité, de la générosité, du dévouement et de la foi. Qu'ils possèdent, comme lui, cette flamme qui communique la conviction et force même les adversaires au respect et à l'admiration, on comprendra ce qu'ils furent et ce qu'ils firent, en voyant ce que seront et ce que feront au milieu de nous ceux à qui Dieu fera la grâce de leur ressembler !...

Madame Oliphant, avec son tact habituel, fait cette simple remarque : « Après avoir entendu ces deux orateurs, il ne fut plus permis de nommer ceux qui parlaient de Dieu à l'église ni hors de l'église : *des gens de sacristie.* » Il y eut, en effet, un genre de raillerie qui jusque-là avait été, pour les adversaires, une arme puissante qui fut complétement arrachée de leurs mains... Lorsque l'air frémit autour de soi d'une émotion générale, on peut bien ne pas la partager, mais il n'est plus possible d'en rire.

Ce fut pendant ces premiers moments d'activité politique, et lorsqu'il faisait son véritable début dans sa carrière d'orateur, que M. de Montalembert acheva l'œuvre charmante, et d'un caractère si différent, à laquelle avait été consacrée cette phase de sa vie, qui séparait sa première apparition devant les pairs de France, comme accusé, de celle où il revenait prendre sa place au milieu

d'eux comme leur collègue. Le succès de l'*Histoire de sainte Élisabeth* devait bientôt apprendre au jeune écrivain de quel prix avait été ce loisir qu'il avait d'abord tant regretté et ensuite si bien su mettre à profit, et l'on peut remarquer à ce propos, non-seulement combien sa vie fut multiple, mais combien elle fut sans cesse occupée et à quel point jamais il ne s'y introduisit un seul jour de lacune.

M. Rio élaborait, vers la même époque, l'ouvrage sur *l'Art chrétien* qui devait devenir célèbre, et ainsi que nous venons de le dire, malgré les émotions nouvelles de la vie politique, les chères études auxquelles Montalembert s'était si récemment livré n'avaient rien perdu à ses yeux de leur charme et de leur importance. Les deux amis se réunissaient donc souvent pour en parler ensemble, et c'était principalement à Saint-Germain que ces rencontres avaient lieu. Ici l'imagination de madame Oliphant est tout d'un coup frappée d'un tableau qu'elle présente à ses lecteurs « comme une vignette, » dit-elle, « dont elle orne son récit », et dont nous ne priverons pas les nôtres. Elle se représente d'abord cette terrasse de Saint-Germain, dont elle retrace les souvenirs historiques ; au fond du tableau, elle voit au loin l'ombre et la fraîcheur de la vaste forêt ; au premier plan le cours

de la Seine, « poursuivant paisiblement son pèlerinage immémorial », et là, dans ce lieu, en face de cette vue, elle se représente « ces deux amis de l'art chrétien se communiquant leurs découvertes, comparant leurs souvenirs, s'occupant à rouvrir la grande tombe du passé et à en exhumer les riches et rares merveilles que le temps avait fait disparaître ; ce dont ils s'occupaient, en un mot, c'était de la Renaissance, de cet art noble et pur dont le souvenir et les monuments enfouis dans de vieilles églises ou abandonnés à la destruction dans des cloîtres en ruines, étaient alors effacés de la mémoire autant que du regard des peuples. » « Nous ne nous rendons pas assez compte aujourd'hui de ce fait, poursuit-elle, que toutes nos idées actuelles sur l'art religieux datent de ces recherches et de ces études et sont dues à l'ardeur avec laquelle ces deux amis poursuivirent et surent y appliquer l'énergie aussi bien que le feu de leur jeunesse [1]. »

M. Foisset vient récemment de faire une brillante énumération des travaux de M. de Montalembert dans l'intérêt de ce réveil de l'art chrétien en France ; mais il n'est pas indifférent d'apprendre par une bouche étrangère que cette influence

[1] *Mem.*, t. Ier, p. 311.

ne se borne pas à la France, et qu'à l'écrivain catholique français revient la gloire d'avoir contribué pour une part notable à la réaction qui s'est produite en Angleterre, contre ce que nous nommerons *la laideur logique* du protestantisme. Réaction qui s'est accomplie de nos jours et a couvert ce pays d'édifices auxquels il ne manque que la consécration catholique pour être parfaitement appropriés au culte de la seule Église dont cette architecture soit la véritable et légitime expression. A dire le vrai, appliquée comme elle l'est aujourd'hui en Angleterre, elle devient une langue vide de sens; mais l'œil et le cœur n'en sont pas moins caressés par leur aspect extérieur, comme le serait l'oreille d'un voyageur qui entendrait raisonner de loin son air national, et, ne s'apercevant pas qu'on en a transformé les paroles, murmurerait, le cœur ému, le vrai chant de sa patrie. Le catholique, de même, s'incline instinctivement et découvre son front à la vue des croix élevées aujourd'hui de toutes parts sur le sol britannique, par les descendants de ceux qui, jadis, les brisèrent toutes et les foulèrent aux pieds !

VI

Après avoir si souvent remarqué la bonne foi avec laquelle madame Oliphant se place, au point de vue personnel et religieux de M. de Montalembert, pour juger ses actes, elle nous permettra de signaler ici, comme une exception à cette règle, son appréciation de l'attitude qu'il prit, pendant le cours de la même année, à l'occasion de la lutte entre le gouvernement prussien et l'archevêque de Cologne, au sujet des mariages mixtes. Comme de juste, il se rangea, dans cette querelle, du côté de l'archevêque et des droits de l'Église, défendus par le pape, ce que madame Oliphant regarde « comme un exemple curieux du mélange de tolérance et d'intolérance, de respect pour les droits d'autrui et de mépris de ces mêmes droits, qui se rencontraient en lui. » L'adhésion de M. de Montalembert à cette conséquence légitime du prin-

cipe catholique, qui oblige un père ou une mère à transmettre intact à leurs enfants le dépôt de la foi, comme le plus inaliénable et le plus sacré de leurs héritages, lui semble un paradoxe difficile à expliquer.

Nous n'aurions pas eu de peine à lui donner cette explication, si, la loyauté de l'auteur reprenant promptement son empire, elle n'eût ajouté elle-même, à cette page, une note qui me dispense de toute autre réfutation. « Les catholiques répliquent, il est vrai, » dit-elle dans cette note, « que le protestant, persuadé que, dans toutes les communions, celui qui croit au Christ est dans la voie du salut, n'est pas dans la même position que le catholique, qui (croyant à une Église, instituée par le Christ, et dépositaire perpétuel de la vérité) ne regarde pas le salut comme assuré hors d'elle. Pour celui-ci, le sacrifice demandé implique une question qui concerne l'éternité ; pour l'autre, une question qui ne regarde que le temps. » Celui-ci peut donc céder sans faire violence à sa conscience, l'autre ne le peut pas.

Oui, c'est là toute notre réponse, et nous n'en pouvons pas faire d'autre. La tolérance de M. de Montalembert, pas plus que celle d'aucun catholique, ne pouvait regarder des questions de doctrine, celles-là sont à jamais immuables pour celui

qui les embrasse, et celui qui les rejette n'est plus catholique. Il n'est donc jamais question que des moyens *extérieurs* par lesquels on peut défendre la vérité et réprimer l'erreur, et, sur ce terrain, il était assurément de ceux qui ne veulent pas plus exercer la persécution que la subir, et qui eût défendu ses plus violents adversaires, tout comme ses plus ardents partisans, s'il les avait vus lésés dans leurs justes droits, et soumis à une pénalité extérieure quelconque.

Nous ne comprenons pas ce que madame Oliphant trouve là de paradoxal. Mais puisqu'elle a parlé de tolérance, et qu'elle semble convaincue de la supériorité de celle des protestants sur la nôtre, nous la prierons d'examiner comment, en pratique, les choses aujourd'hui se passent en Europe, et de nous dire, avec l'équité qui la caractérise, s'il est un seul pays où les protestants subissent une législation telle que celle qui existe encore contre les catholiques en Russie, en Suède ou en Suisse? et si, en particulier, le pays qui s'était fait en Allemagne un juste honneur de son respect pour la liberté de conscience, qui l'avait inscrit dans ses lois, et l'avait, pendant vingt ans, maintenue pour tous avec fermeté et justice, ne viole pas ouvertement aujourd'hui ces mêmes lois, par la persécution la plus injuste et la plus

odieuse, et n'arrache pas ainsi lui-même de sa nouvelle couronne le plus glorieux de ses fleurons.

L'année 1836 fut mémorable pour celui dont nous suivons l'histoire dans les pages de ce récit. *Sainte Élisabeth* parut au milieu du monde littéraire de Paris, à peu près comme son auteur avait paru lui-même naguère au milieu des vénérables incrédules, ses collègues, et les avait obligés à écouter avec surprise, mais avec respect, sa jeune parole. Cette fleur de pureté, de piété, de foi tendre et héroïque, cette vision du moyen âge, évoquée au milieu de notre siècle par son âme croyante, fut placée par sa main d'historien dans un cadre tellement brillant d'érudition et d'éloquence, qu'il fallut renoncer à taxer d'ignorance celui qui présentait ainsi hardiment au public le fruit de ses recherches et de son travail. Le succès fut grand, tout le monde le sait, mais une récompense, plus chère que celle des applaudissements du public, fut accordée à celui qui avait bien souvent peut-être, comme Frà Angelico, peint à genoux la céleste image qu'il voulait reproduire. Dans le courant de la même année, il obtint la réalisation de tous les vœux de son cœur; et lorsqu'en étudiant la noble race de celle qui devint alors la compagne de sa vie, il découvrit

que le sang de sainte Élisabeth coulait dans ses veines, il nous semble que, sans une trop téméraire confiance, il eut le droit de penser que la *chère sainte*, tant de fois invoquée, avait veillé sur la destinée de son fidèle et pieux historien, et lui avait obtenu, par son intercession, ce bonheur, dont le plus parfait exemple et l'idéal le plus doux avaient été réalisés ici-bas dans sa propre vie.

Ils partirent sur-le-champ pour l'Italie, heureux comme on ne l'est que pendant de courts instants sur terre; trop heureux peut-être pour arrêter leur pensée alors sur l'ami dont la vie venait de s'éteindre, sur celle qui, dans ce même moment, se couvrait, si jeune, d'un deuil qu'elle ne devait plus quitter. Il y a des moments où la joie s'impose, en dépit de tout, et envahit l'âme tout entière, comme le fait trop souvent la douleur, sans que rien puisse lutter contre le flot montant de l'une ou de l'autre.

Mais ce ne pouvait être là ni de l'oubli, ni de l'indifférence. Un mois auparavant, Charles de Montalembert avait été l'un des témoins émus de cette nuit solennelle, où s'était consommée, en présence de la mort, l'union de deux âmes dans la foi, dans l'espérance, dans l'amour éternels. Lui-même, au seuil de toutes les joies de la terre, il avait été arraché, un instant, aux promesses de

sa propre vie, pour recevoir l'une de ces impressions qui font comprendre qu'il n'est point ici-bas d'autres joies véritables que celles qui emportent l'âme au delà de la terre !

Cette impression devait promptement se réveiller et promptement se communiquer à celle à laquelle il apportait sa vie tout entière : le passé autant que l'avenir. L'ami qu'elle n'avait point connu devint son ami. Les souvenirs qu'elle n'avait point partagés se gravèrent dans sa mémoire, comme s'ils eussent été les siens, et rien avant la mort ne vint plus tard briser l'amitié qui prit naissance sur une tombe, entre la jeune femme de Charles de Montalembert et la jeune veuve d'Albert de la Ferronnays.

Ce premier voyage de l'heureux couple devint dès lors, en même temps, un pèlerinage de l'amitié, aux lieux où la joie et la douleur avaient visité cet autre couple heureux, dont l'union venait d'être brisée. Ils revirent tour à tour la Casa Margherita, où Albert avait vu Alexandrine, à Rome, pour la première fois ; la maison de Pise, où leur bonheur avait été si complet ; celle de Venise, où avait commencé pour eux l'agonie de la séparation. Là, agenouillée près de son époux, la belle jeune mariée inclina sa tête, pendant qu'il disait à voix basse le *De profundis* dans cette chambre, où.

l'année d'auparavant, Alexandrine avait trempé pour la première fois ses lèvres dans l'amer calice qu'il lui fallait épuiser jusqu'au fond, avant d'y trouver la bienheureuse paix de sa vie transfigurée. Peut-être nous permettra-t-on encore, avant de quitter ce sujet, de rappeler ici, comme le fait l'auteur, ce passage d'une lettre de M. de Montalembert, déjà citée ailleurs[1] :

« Oui, j'ai parfois eu peur d'avoir été ingrat envers la sainte mémoire d'Albert. J'ai craint d'avoir oublié, au milieu de mon nouveau bonheur, les ardentes prières et la tendre sollicitude de celui à qui, comme vous le dites si bien, je le dois sans doute. Et, cependant, Dieu sait si mon cœur et mes pensées retournent vers lui, lorsque je puis les détacher du présent. J'aime à me sentir sous la protection de celui qui a été le compagnon le plus intime de ma vie, le confident de toutes mes émotions, celui qui, j'en suis certain, eût sacrifié une partie de son bonheur pour assurer le mien. »

[1] *Récit d'une sœur.*

VII

On trouvera peut-être que nous poursuivons trop lentement notre marche à travers un livre que tout le monde lira, soit dans l'original, soit dans une traduction plus ou moins prochaine. Mais il s'y rattache pour nous le triple intérêt du sujet lui-même, des souvenirs sans nombre qu'il réveille à chaque pas, et enfin celui que nous éprouvons à suivre, sur un terrain si catholique, les pas d'un auteur protestant, qui presque jamais ne trébuche, et presque toujours, au contraire, sait se placer au point de vue le plus élevé, pour regarder les choses comme nous les voyons nous-mêmes, et les raconter ensuite avec une exactitude, à laquelle le fait même d'appartenir à une autre foi ajoute souvent l'originalité de l'expression, aussi bien que le poids du témoignage. On en a pu déjà juger plus d'une fois, et on en jugera

encore par un passage que nous citerons tout à l'heure dans la partie de son récit à laquelle nous sommes parvenus, et qui nous ramène à Paris, avec le jeune couple voyageur, au mois de mai 1838.

Cette année-là, on peut le dire, le printemps rayonnait pour Montalembert, autant en lui qu'autour de lui ! C'était, en vérité, pour lui la saison du bonheur à son début, et sous toutes les formes : bonheur de la vie, domestique et intérieure, jamais connu jusque-là, goûté maintenant avec transport ; bonheur d'un succès littéraire, aussi pur qu'il était complet ; bonheur de cet essai de la vie publique, où pour la première fois, un orateur se rend compte du don qui est en lui, et se sent possesseur d'une incalculable puissance : et sur tout cela planait *Dieu*. Et, à toute cette vie heureuse et remplie, se mêlait une piété qui, sans avoir jamais rien eu d'efféminé, était cependant tendre, profonde, enthousiaste, et telle que d'ordinaire les femmes, mieux que les hommes, savent le comprendre et l'exprimer. On ne s'étonnera donc pas si, pendant cette période, le journal quotidien, où il inscrivait ses pensées, est rempli d'élans de reconnaissance envers le divin Dispensateur des biens dont sa vie était comblée, et on ne sera pas surpris davantage de

le trouver lui-même plus souvent que jamais, pendant cet heureux mois de mai, prenant part aux dévotions de chaque jour avec celle qui lui avait apporté le bonheur suprême, dont le reflet éclairait tous les autres.

« Le mois de mai », dit madame Oliphant, « se nomme, parmi les catholiques, le *mois de Marie*. Et il n'est rien de plus doux que les solennités qui se célèbrent, à cette époque, en présence de leurs autels fleuris. C'est une tendresse, une effusion, c'est un mélange (un peu incompréhensible peut-être, j'en conviens, pour la plupart d'entre nous) de ce qu'il y a de plus fervent dans le culte divin, et de ce qu'il y a de plus tendre dans l'hommage rendu à une créature humaine, véritablement aimée. C'est, enfin, un appel aux sentiments les plus exquis de l'âme ! Aucun protestant, peut-être, ne parviendra jamais à se rendre un compte exact de la différence infinie qui sépare le culte d'*adoration*, que les catholiques, ainsi que tous les chrétiens, réservent pour Dieu seul, du culte de *vénération*, dont ils sont si prodigues envers les saints, et surtout envers la Vierge. Cependant, que cette différence existe, et soit fort clairement définie (au moins dans l'esprit de tout catholique intelligent), c'est là un fait que ne peut nier aucun de ceux qui ont étudié la ques-

tion sincèrement, et sans être aveuglé par un intérêt de polémique. La difficulté qu'éprouve un esprit hérétique à discerner ces nuances délicates, n'existe point pour le fidèle croyant, qui, dès son enfance, est accoutumé à regarder Marie comme une seconde et plus sublime mère.

« Quoi qu'il en soit, et de quelque opinion qu'on fût, il devait être difficile, pendant ce mois de mai dont nous parlons, de ne pas suivre des yeux avec sympathie ces jeunes et heureux époux, s'en allant ainsi ensemble, vers le soir, à l'une ou l'autre des églises de Paris, en savourant à la fois la douceur de leurs sentiments religieux et celle de la plénitude de leur nouveau bonheur. Ils cheminaient à pied sous les paisibles rayons de la lune de mai, entourés d'une atmosphère de bénédiction et de paix. Tout leur semblait beau, harmonieux, embaumé ! Paris lui-même, Paris, ce théâtre étrange de tant de scènes folles, coupables ou terribles, est apaisé et silencieux sous leurs pas. La rivière coule sans bruit. Les tours de Notre-Dame se détachent devant eux sur le ciel pur et, tandis qu'ils passent, les couvrent d'une ombre protectrice. Ou bien, ils se prosternent, sous les voûtes de Saint-Eustache, au pied de l'autel resplendissant de lumières et de fleurs, pendant que de belles voix font retentir la vaste nef, et que le

chant du *Salve Regina* enlève leurs cœurs jusqu'au ciel, et fait descendre le ciel dans leurs cœurs! Tel fut, à Paris, cette année-là, pour ces époux catholiques, le doux, le bienheureux, le religieux mois de mai. »

Peu de catholiques, assurément, pourraient mieux dire, et on s'étonnera peut-être d'une semblable description sous une plume protestante, mais c'est la poésie de la *vérité* qui frappe ainsi l'impartial auteur. Vérité fondée sur le témoignage irrécusable de notes intimes et journalières, dont elle reproduit ainsi l'impression générale et fidèle.

VIII

L'époque à laquelle nous sommes parvenus est, pour le comte de Montalembert, celle de l'apogée du bonheur, et, quelque rapide que semble le cours du temps lorsqu'il est écoulé, quelque douloureuses qu'aient été les épreuves de la fin d'une carrière si prématurément brisée, il faut reconnaître pourtant que cette phase heureuse pendant laquelle son existence embrassa la vie publique dans ce qu'elle a de plus enivrant, l'étude dans ce qu'elle a de plus noble, la vie domestique dans ce qu'elle a de plus doux, fut d'une durée plus longue que celle accordée d'ordinaire ici-bas à ces rares destinées qui réalisent, pour un temps, l'idéal du bonheur. Peut-être Montalembert lui-même ne comprit-il que plus tard à quel point alors il était heureux, car l'âme humaine est insatiable. Plus elle jouit, plus elle mesure le vide

et l'abîme qui la séparent encore de la jouissance suprême qui seule peut la satisfaire, plus elle sent enfin que « *Dieu seul est plus grand qu'elle.* »

D'ailleurs, comme s'il fallait absolument que l'instabilité des joies de ce monde fût rappelée aux chrétiens, en 1842, la santé de madame de Montalembert s'altéra gravement et l'une de ces menaces qui, lors même qu'elles sont passagères, suffisent pour porter au repos une profonde atteinte, vint obscurcir ce bonheur jusque-là sans nuages. Mais le danger fut conjuré par une résolution énergique, qui fut en même temps le sacrifice le plus grand que l'orgueil et l'ambition pussent faire à la tendresse. Cette activité politique à laquelle son talent croissant donnait chaque jour plus d'éclat; ces travaux poursuivis à côté de sa vie publique dans l'intérêt des arts et dans celui de l'histoire; ces amis qui l'entouraient et qui formaient autour de lui un cercle auquel toutes les notabilités européennes d'un certain ordre venaient se joindre, M. de Montalembert les abandonna résolûment; il sacrifia tous ces intérêts et brisa tous ces liens pour acheter, par un exil de deux ans à Madère, le bien précieux qui donnait leur prix à tous les autres.

En 1844, celle à laquelle il avait ainsi sacrifié une portion de sa vie revint en France radicale-

ment guérie; et nous pourrions dire que leur existence reprit son cours interrompu et redevint ce qu'elle était précédemment, si l'inquiétude et la souffrance, quelles qu'en soient les causes, une fois qu'elles ont touché le cœur humain, disparaissaient sans laisser trace de leur passage.

La phase heureuse était toutefois loin d'être encore écoulée, mais dans les pages consacrées à la vie publique de M. de Montalembert et à la considération détaillée des sujets qu'il porta tour à tour à la tribune de la Chambre des pairs, nous ne suivrons son biographe que de loin. Cette partie de la carrière de son héros étant la mieux connue du public français et notre but n'étant pas de refaire une narration déjà si bien faite par M. Foisset, nous ne voulons ici que continuer à rechercher, dans le livre de madame Oliphant, la peinture du caractère de M. de Montalembert et l'appréciation de ses actes. Il se trouve là quelques circonstances plus oubliées que d'autres que nous rappellerons chemin faisant. Parmi celles-ci, nous citerons une lettre qui fut peut-être ignorée en France à l'époque où elle fut écrite et à laquelle les controverses de notre temps donnent un intérêt nouveau.

Nous sommes loin déjà, il est vrai, des premiers jours de cette *Renaissance anglicane*, laquelle

date à peu près de l'année 1840, et poursuit encore son cours; sans s'être le moins du monde rapproché du but chimérique qu'elle se propose, mais il est intéressant toutefois de se rappeler l'époque où elle prit naissance et les premières discussions qu'elle souleva. Pendant les trente années qui se sont écoulées depuis, l'école qui l'inaugura a vu ses plus illustres adhérents déserter sa cause imaginaire et, on le sait, embrasser la foi de l'Église qu'elle proclame et renie à la fois, à laquelle elle ne peut commander et ne veut obéir, et dont elle fait cependant des efforts inouïs pour partager le grand nom. Position semblable à celle des membres coupables d'une illustre famille qui, ayant forfait à l'honneur de leur race, n'osent plus en prendre le nom en présence de ceux qui ont gardé le droit de le porter!

Madame Oliphant, qui évidemment appartient à une tout autre nuance du protestantisme, voit quelque chose de *comique* dans cette prétention et semble avoir peine à réprimer un sourire en citant une lettre adressée par M. de Montalembert à un révérend personnage appartenant à la *Société de Camden*, de Cambridge, lequel (sans l'avoir consulté) avait inscrit le nom de l'illustre orateur catholique parmi les membres honoraires de cette Société, vouée à la défense des doctrines du haut

anglicanisme ou, comme ils l'appelaient, de l'*anglo-catholicisme*. Cette lettre fut écrite en anglais— M. de Montalembert parlait et écrivait cette langue comme la sienne — et nous croyons que jusqu'à ce jour elle n'a jamais été traduite. Quoi qu'il en soit, nous la reproduisons ici telle que nous la trouvons dans le livre que nous avons sous les yeux, non-seulement parce que ce document a conservé son intérêt et est fort caractéristique, mais aussi pour avoir l'occasion de corriger l'une des rares notes fausses qui se rencontrent dans ces deux volumes et font avec le reste une pénible dissonance.

« Je proteste, » écrit M. de Montalembert au Rév. J. Mason Neale, « contre l'application du nom « de *catholique* aux choses ou aux personnes qui ap- « partiennent à l'Église actuelle d'Angleterre, la dé- « clarant absolument inqualifiable et injuste. Il est « facile de prendre un nom, mais il ne l'est point « de faire accepter ce nom d'abord par l'autorité « compétente, et ensuite par le monde entier. Tout « homme peut sans doute prendre le nom de Mont- « morency ou de Howard et même jouir de la con- « sidération due aux possesseurs de ces noms, « jusqu'à ce que les véritables Montmorency et « Howard, apprenant cette usurpation, la dénon- « cent et fassent retomber cet homme plus bas

« qu'il ne se trouvait avant d'avoir ainsi cherché « à s'élever.

« La tentative de nous dérober le titre glorieux « de catholiques pour l'appliquer à une fraction « de l'Église d'Angleterre est une usurpation prou- « vée par tous les monuments du passé et du pré- « sent; par le serment que prêtent vos souverains « en recevant la couronne; par toutes les lois qui « ont fondé l'*établissement* de votre Église; par la « récente réponse de votre Université d'Oxford « elle-même à l'adresse des laïques contre le doc- « teur Pusey, réponse dans laquelle l'Église an- « glicane est désignée, comme elle doit l'être, sous « le nom d'*Église protestante réformée*. Une frac- « tion considérable de votre Église repousse d'ail- « leurs le nom que vous voulez prendre avec une vi- « rulence égale à celle qui sépare de cette fraction, « comme de la vôtre, la plus large moitié des habi- « tants de la Grande-Bretagne. — En un mot, vous « en êtes dépossédés par le bon sens de l'huma- « nité, d'accord en cela avec le jugement de l'É- « glise de Rome et le sentiment de cent cinquante « millions de ses enfants!

« L'Église d'Angleterre a renié sa mère, il est « juste qu'elle n'ait point de sœur. Elle a brisé le « lien de l'obéissance et de l'unité. Qu'elle se pré- « sente donc seule devant le jugement de Dieu et

« des hommes! L'Église russe elle-même, cette « Église qui a permis au despotisme de l'asservir, « refuse cependant le nom de catholique aux an- « glicans; les hérétiques orientaux, malgré les « avances dont ils ont été l'objet de la part du « docteur Pusey, traitent avec dérision ce catho- « licisme fictif et nouveau.

« A tout prendre, les rationalistes protestants « seraient, dans le sens *étymologique* du mot, mieux « venus à s'en servir, car eux, du moins, ont le « lien d'une négation commune avec ceux qui, en « tous lieux, nient à la fois l'existence de l'auto- « rité de l'Église et celle d'une religion révélée. « Mais que les *anglo-catholiques*, dont le seul nom « révèle l'usurpation, dont la liturgie, dont l'his- « toire tout entière les sépare de tous, hormis de « ceux qui sont Anglais de naissance et de lan- « gage; que ceux-là, uniquement en vertu de leur « propre jugement, prétendent être autre chose « que ce qu'ils sont aux yeux du genre humain « tout entier, c'est une idée qui sera rangée au « nombre des plus grandes aberrations de ce siècle « et qui ne pourrait être acceptée que s'il plaisait à « Dieu de renverser toutes les lois qui, jusqu'à ce « jour, ont régi le monde. Vous avez été libres de « vous détourner pendant trois siècles de la fon- « taine des eaux vivantes, et vous serez libres d'en

« faire autant pendant trois siècles de plus; mais « prétendre creuser de vos mains et pour votre « seul usage un étroit canal dans lequel ces eaux « vivantes auraient un cours séparé de celui où « s'abreuvent les enfants fidèles et toujours obéis- « sants de l'Église! voilà ce qui ne vous sera pas « plus concédé qu'aux Ariens, aux Nestoriens, aux « Donatistes, ou à tout autre hérésie triomphante! « Je proteste donc contre l'usurpation d'un nom « sacré, comme contre un acte inique : et je re- « garde comme absurde le but que se propose « cette Société et tous les efforts de l'Église angli- « cane pour le même objet. »

Si, après avoir cité cette lettre, madame Oliphant se bornait à dire que cette philippique est un peu vive, et à exprimer, comme elle le fait, une compassion doucement ironique pour les révérends docteurs qui la reçurent en réponse à leur malencontreuse politesse, nous n'aurions rien à dire — Tout en trouvant que le sujet en question est l'un de ceux qui provoquent le plus l'impatience, parce qu'il semble être un défi donné à l'évidence et au bon sens, nous reconnaîtrons volontiers que, bien que foncièrement vraie, la lettre est, en somme, trop vive et peu courtoise. Mais lorsque madame Oliphant déclare que cette lettre « *respire la flamme et le feu, et le San Be-*

nito, et toutes les tortures de l'inquisition! » nous lui demandons, et nous le demanderions aux docteurs de Cambridge eux-mêmes, si elle n'exagère pas ici mille fois plus encore que celui à qui elle applique ces paroles inattendues. En vérité, si nous rencontrions ces mots sous une autre plume, nous penserions qu'ils ont été choisis à dessein pour donner au lecteur une impression qui l'empêche de juger avec sang-froid le document dont elle parle. Mais un pareil soupçon ne peut naître lorsqu'il s'agit de madame Oliphant. Nous pensons donc qu'elle n'a voulu que plaisanter. Cette plaisanterie toutefois est mauvaise et semble, il faut l'avouer, singulièrement déplacée, à propos d'une lettre signée du nom de M. de Montalembert!

Nous avons encore un reproche à adresser à madame Oliphant, qui semble, dans cette page de son livre, s'être tout d'un coup départie de sa remarquable et impartiale perspicacité. En effet, dans le but de signaler, à ce qu'elle croit, un nouveau paradoxe, elle rapproche tout à coup la Lettre que nous venons de citer d'un passage extrait d'un écrit de M. de Montalembert, sur un tout autre sujet, et en tire des conclusions analogues à celles que nous avons réfutées, à propos de l'archevêque de Cologne. Que peut-elle cependant trouver de paradoxal, nous le lui demandons, à le voir

soutenir, d'une part, que le nom de catholique appartient, de droit, à la seule Église à laquelle il est accordé par le consentement universel, et, d'autre part, à l'entendre rendre hommage au respect national de l'Angleterre pour la religion? Quelle inconséquence y a-t-il à trouver vaine et futile la tentative des Anglo-catholiques, et à approuver, en même temps, le cri d'indignation qui s'éleva, en Angleterre, contre le projet de restaurer les portes du temple de Somnauth? On regardait cet acte comme une concession à l'idolâtrie des Indiens et on le blâmait à ce titre. M. de Montalembert approuve ce blâme, et regrette hautement qu'il ne se soit pas produit avec la même énergie en France, lorsqu'un des fils du roi Louis-Philippe posa la première pierre d'une mosquée sur le sol où mourut saint Louis. Est-ce là être inconséquent ou intolérant? et comprend-on qu'un auteur, tel que le nôtre, puisse s'écrier à ce propos : « *Que c'est encore là un exemple du mélange singulier de tolérance et d'intolérance, si frappant chez cet homme remarquable!* » On dirait presque que, effrayée de son admiration pour le caractère qu'elle décrit, elle cherche à atténuer parfois l'effet de sa propre véracité, de crainte d'être accusée, par des lecteurs moins sincères qu'elle-même, de faire un panégyrique, au lieu d'écrire une histoire?

Au surplus, ces injustices sont rares et passagères, et c'est véritablement sous cette plume qu'elles pourraient être taxées d'inconséquence; car, plus tard et lorsque l'attitude de Montalembert donnera véritablement à ce reproche un prétexte dont profiteront d'ingrats amis aussi bien que des adversaires acharnés, nous verrons madame Oliphant le défendre et pénétrer avec la plus étrange perspicacité dans sa pensée pour y découvrir la pure et noble raison de ses actes et le justifier avec autant de clarté que d'éloquence.

IX

La période qui suivit immédiatement le retour de M. de Montalembert en France fut entièrement conascrée à sa lutte renouvelée et ardente en faveur de la liberté d'instruction; lutte qu'il poursuivit sans relâche, jusqu'au jour où, en 1849, la victoire vint enfin couronner ses généreux efforts — victoire, non pas complète, comme il l'avait longtemps rêvée, mais telle cependant, qu'elle rendit à l'éducation chrétienne, en France, une liberté qu'elle ne connaissait plus depuis que la main du premier Empire s'était appesantie sur elle.

Dans toute cette partie, nous n'avons plus qu'à suivre l'auteur, qui sait donner à cette glorieuse campagne son vrai caractère, avec autant de talent que de vérité. L'explication par laquelle elle débute, nécessaire pour le public auquel elle s'a-

dresse, n'est pas sans intérêt pour le nôtre, car les curieux efforts qu'elle fait, les comparaisons auxquelles elle a recours pour faire comprendre à ses lecteurs anglais la nature du régime qui pesait alors, chez nous, sur l'instruction publique, démontrent à quel point une telle législation était éloignée de toutes les idées que, sur un pareil sujet, peut se faire un peuple libre. Elle cite, à l'appui de son exposé, un rapport présenté à la Chambre, en 1847, par M. Liadières, où sont émises toutes les prétentions de l'État en matière d'instruction publique : prétentions fondées sur la plus énorme de toutes, à savoir le droit qu'aurait l'État de refuser aux pères de famille le privilége qu'ils réclament[1], « *parce qu'il sait mieux qu'eux ce qui convient à leurs enfants.* »

Elle demande si pareille théorie a jamais pu être admise ailleurs que dans un État purement despotique, et n'est pas, de tous points, insoutenable sous toute autre forme de gouvernement.

Elle explique ensuite comment ceux qui voulaient échapper à cet asservissement étaient enserrés de toutes parts; et après être entrée, à ce sujet, dans les détails les plus circonstanciés, elle s'écrie, à bon droit : « Jamais on ne vit d'esclavage

[1] Celui d'envoyer leurs enfants aux écoles qui leur plaisent pour les préparer aux examens du baccalauréat.

plus complet et plus habilement combiné; et il semble également inconcevable que de telles restrictions aient pu être supportées par un peuple, et qu'un gouvernement, fondé sur le principe de la liberté, ait osé les maintenir. »

L'espace nous manque pour citer tout ce qui mériterait de l'être, dans cette partie du récit où tout est intéressant. Mais, en évitant, comme nous l'avons résolu, le récit proprement dit des longues discussions dont elle retrace admirablement les péripéties, nous signalerons la vivacité et la clarté avec lesquelles elle remet sous les yeux du lecteur ce que fut ce grand combat. Quels intérêts étaient en jeu, quel devait être le prix de la victoire. S'appuyant sur les discours de M. de Montalembert, et sur les documents cités par lui-même, elle prouve que c'était surtout l'éducation chrétienne et religieuse que le monopole universitaire environnait d'entraves, et que tel devait être le résultat de ce système, qu'elle s'étonne qu'on cherche ailleurs que dans cette influence empoisonnée la cause première des malheurs qui ont accablé la France. « Pourquoi, dit-elle, n'en point accuser ces doctrinaires, ces *bigots intellectuels*, qui ont fait de leur mieux pour priver la génération confiée à leurs soins de tout sentiment du devoir religieux, de toute foi chrétienne, de

tout respect pour leur propre culte. Ceux qu'elle a élevés ainsi, ce sont précisément les hommes qui ont permis plus tard au monde de s'étonner de l'état social de la France et de sa dépravation apparente ; ce sont ceux qui ont rempli sa littérature légère d'abominations, et sa littérature sérieuse de blasphèmes, et qui l'ont enfin conduite à cette chute dont nous avons été les spectateurs surpris. »

Lorsqu'on considère que ce sont de soi-disant libéraux qui furent les plus ardents à cette tâche d'asservissement, il n'est pas inutile de leur apprendre quelle est, à ce sujet, l'opinion d'un auteur qui ne peut être récusé comme *rétrograde* ou *ultramontain*, et aux yeux duquel les catholiques combattant, dans cette question, sous la bannière de Montalembert, apparaissent comme les vrais champions de la justice universelle aussi bien que de la liberté raisonnable et légitime.

Cette partie tout entière du second volume mérite l'attention de tous, et les jeunes catholiques eux-mêmes y liront avec fruit des passages tels que celui-ci :

« ... Peu de gens, nous le croyons en vérité, en dehors de ceux qui prirent eux-mêmes part à cette grande lutte, se rappellent aujourd'hui le degré d'effort et de persévérance qu'il a fallu à Monta-

lembert et à ses amis pour obtenir aux Français le privilége d'élever chrétiennement leurs enfants, lorsque telle était leur volonté. »

Puis, ramenant sa pensée sur son propre pays, madame Oliphant ajoute :

« Leur victoire fut peut-être trop tardive pour que les effets puissent en être encore sensibles. C'est là une question que je n'examinerai point ici, bien que c'en soit une qui, dans l'état actuel des esprits, en Angleterre, sur la question de l'éducation, nous intéresse profondément : ce serait, assurément, un sujet bien digne d'étude, que celui des résultats de la grande expérience qui s'est faite si près de nous, et nous devrions nous rendre bien compte de la part de responsabilité qu'il convient d'attribuer au système dont nous venons de parler, dans la fatale histoire d'une décadence nationale..... »

Le désir de l'auteur, c'est que cette expérience serve de leçon au parti qui s'agite en Angleterre pour y fonder, non point un régime semblable à celui dont il s'agit — il serait impossible de l'y introduire — mais un système toutefois qui, sous le nom d'*éducation séculière*, lui a emprunté son trait le plus repoussant et le plus funeste : l'absence de toute instruction religieuse.

Reprenant ensuite son récit, madame Oliphant

décrit ainsi l'attitude de Montalembert au moment qui précéda immédiatement le commencement de la bataille :

« ..... Tel était, dit-elle, l'effroyable système d'oppression spirituelle et intellectuelle contre lequel Montalembert avait mis sa lance en arrêt dès l'âge de vingt ans, et qu'il recommença à combattre en 1844, pour faire, de ce combat, l'œuvre de sa vie. Peu de champions eurent jamais à affronter un plus formidable géant. Heureusement, et grâce à ses persévérants efforts, un esprit nouveau s'était réveillé. L'épiscopat français était sorti de son silence par de nombreuses protestations, et il se trouvait maintenant, dans les deux Chambres, quelques membres assez hardis pour réclamer, en faveur des parents chrétiens et pieux, des priviléges égaux à ceux dont jouissaient les parents qui n'étaient ni l'un ni l'autre et pour lesquels la religion n'était rien. Montalembert avait alors presque atteint ce « *mezzo del cammin di nostra vita*[1], » qui est l'âge le plus propice aux efforts énergiques et efficaces, et il se plaça, sans hésiter, à la tête de la petite armée qui s'était consacrée, avec lui, à la même cause. C'était, en vérité, une poignée d'hommes qui semblaient des-

[1] Cette moitié du chemin de notre vie. (Dante, I, 2.)

tinés à lutter et à succomber, sans parvenir à remporter la victoire, mais ils avaient tout le courage nécessaire pour faire partie d'une troupe dévouée de cette sorte, et ce fut dans les termes suivants que leur chef les rangea, pour la première fois, en bataille. Ces nobles et éloquentes paroles sont à la fois un défi, une explication et un manifeste. Jusqu'à ce jour, le parti catholique n'avait été formé, dans les Chambres, que de quelques individus isolés. A l'avenir, il devint, quoique peu nombreux; un parti compacte et vigoureux, animé de l'esprit et de l'héroïsme de leur chef[1] :

« Permettez-moi de vous le dire, messieurs, il « s'est levé parmi vous une génération d'hommes « que vous ne connaissez pas. Qu'on les appelle « néo-catholiques, sacristains, ultramontains, le « nom n'y fait rien. La chose existe. Cette généra- « tion prendrait volontiers pour devise ce que di- « sait au dernier siècle le manifeste des généreux « Polonais qui résistèrent à Catherine II : Nous ai- « mons la liberté plus que tout au monde, et la « religion catholique plus encore que la liberté! « Nous ne sommes ni des conspirateurs ni des « complaisants. On ne nous trouve ni dans les « émeutes, ni dans les antichambres; nous som-

[1] *Mem.*, t. II, p. 56.

« mes étrangers à toutes vos coalitions, à toutes « vos récriminations, à toutes vos luttes de ca- « binet et de parti. Nés et élevés au sein de la « liberté et des institutions constitutionnelles, « nous y avons trempé notre âme pour toujours. « On nous dit : Mais la liberté n'est pas pour « vous, elle est contre vous ; ce n'est pas vous « qui l'avez faite. Il est vrai que la liberté n'est « pas notre œuvre, mais elle est notre pro- « priété. A ceux qui nous tiennent ce langage, « nous répondrons : Mais, vous, avez-vous fait « le soleil? Cependant vous en jouissez. Avez- « vous fait la France? Cependant vous êtes fiers « d'y vivre.

« Eh bien, la liberté, c'est notre soleil. Il n'est « donné à personne d'en éteindre la lumière. La « Charte, c'est le sol sur lequel nous nous ap- « puyons pour vous combattre quand il faudra; « il n'est donné à personne d'arracher ce sol de « dessous nos pieds. . . . . .

« . . . . . .

« Dans cette France, accoutumée à n'enfanter que « des gens de cœur et d'esprit, nous seuls, nous « seuls catholiques, nous consentirions à n'être « que des imbéciles et des lâches? Nous nous recon- « naîtrions à tel point abâtardis, dégénérés de nos « pères, qu'il faille abdiquer notre raison entre

« les mains du rationalisme, livrer notre con-
« science à l'Université, notre liberté et notre di-
« gnité aux mains de ces légistes dont la haine
« pour la liberté de l'Église n'est égalée que par
« leur ignorance profonde de ses droits et de ses
« dogmes ?... Quoi ! parce que nous sommes de
« ceux QU'ON CONFESSE, croit-on que nous nous re-
« levions des pieds de nos prêtres tout disposés à
« tendre nos mains aux menottes d'une légalité
« anticonstitutionnelle ? Quoi ! parce que la foi
« domine dans nos cœurs, croit-on que l'honneur
« et le courage y aient péri ?... Ah ! qu'on se dé-
« trompe. On vous a dit : Soyez implacables. Eh
« bien, soyez-le, faites tout ce que vous voudrez
« et tout ce que vous pourrez. L'Église vous répond
« par la bouche de Tertulien et du doux Fénelon :
« NOUS NE SOMMES PAS A CRAINDRE POUR VOUS ; MAIS NOUS
« NE VOUS CRAIGNONS PAS. Et moi j'ajoute, au nom
« des catholiques comme moi, des catholiques du
« dix-neuvième siècle : Au milieu d'un peuple
« libre, nous ne voulons pas être des ilotes ; nous
« sommes les successeurs des martyrs, nous ne
« tremblons pas devant les successeurs de Julien
« l'Apostat. Nous sommes les fils des croisés, nous
« ne reculerons pas devant les fils de Voltaire[1] ! »

[1] Discours du 16 avril 1844.

Nous nous étions promis de ne point céder à la tentation de citer les discours de M. de Montalembert; mais, quoique celui-ci soit l'un des plus connus, nous n'avons pu résister au désir d'en reproduire ces fragments qui, ainsi que la célèbre péroraison qui le termine, ont été choisis par l'auteur pour compléter le tableau qu'elle fait de cette mémorable campagne. Ces citations, d'ailleurs, permettent d'apprécier la manière dont elle sait se servir des documents qu'elle consulte, et de rendre hommage une fois de plus à son intelligente sincérité.

X

Une fois la bataille engagée, voici le magnifique langage dans lequel madame Oliphant décrit la position et le maintien du champion catholique entre ses adversaires nombreux et acharnés et ses adhérents dévoués mais souvent inhabiles et incertains :

« Sans doute, il avait des auxiliaires dans la Chambre et dans le pays ; mais lui seul apparaît à nos yeux dans ce grand conflit, et l'attitude de ce seul homme entre la phalange serrée qu'il affronte et la masse flottante qui le suit est l'un des spectacles politiques les plus curieux et les plus intéressants qu'il soit possible de contempler. Il est là devant nous, allant de l'un à l'autre sans jamais se lasser, sans se décourager jamais. Soutenant le combat avec une éloquence toujours

égale, tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre, prompt à la réplique contre tout argument contraire, rapide comme l'éclair contre toute assertion fausse. Il se proclame le représentant des catholiques de France, et il défend leurs droits avec autant de véhémence, d'ardeur et de force que si un million d'entre eux le suivaient; et l'instant d'après, il se retourne vers ces mêmes catholiques et les adjure dans un langage incisif où se mêlent, aux reproches et aux encouragements, parfois d'amers sarcasmes... Il combattit ainsi, seul, contre tous... Sa carrière, à cette époque, ressemble à un fleuve rapide et puissant, poursuivant son cours sans que rien puisse s'y opposer ou diminuer sa force entraînante et son incessante activité... Il allait ainsi, parfois impatient, parfois trop fougueux, non toujours parlementaire dans son langage et méritant peut-être le reproche que lui adressaient ses adversaires *d'oser tout dire*, mais jamais celui de leur imputer de vils motifs ou de se permettre contre eux une accusation fausse. Le fils des croisés maintenait ainsi les traditions de sa race. Nul plus que lui n'était vif à l'attaque et redoutable pendant le combat; mais il ignorait l'usage d'une arme déloyale aussi bien que la lâcheté d'un coup frappé par derrière.

« Et cependant, poursuit-elle[1] (et ces paroles n'ont malheureusement pas cessé encore d'être applicables), il eut lui-même à subir un grand nombre de coups frappés de cette sorte, et ce n'est pas l'histoire de cette lutte qui nous apprend pour la première fois que, de toutes les formes d'étroite intolérance, il n'y en a pas d'égale à l'intolérance des hommes qui ne professent aucune religion, contre ceux qui en ont une et la professent hardiment. Dans toutes les circonstances où il fut question en France des droits les plus simples du parti religieux, les politiques laïques de cette époque dépassèrent en amertume et en violence tout ce qui a jamais été imputé en ce genre au langage ecclésiastique. La dénomination de *sacristains* était la plus douce de celles qu'ils appliquaient à un parti représenté par un homme tel que Montalembert ! Et cette épithète insultante était loin d'être la seule ; les termes injurieux pleuvaient sur leurs têtes, sans que jamais cependant on ait réussi à leur en adresser un aussi spirituel que l'était celui que leur appliqua, en retour, leur grand adversaire, le jour où il les affubla du nom de *mandarins*. »

Nous avons déjà bien longuement cité notre

[1] *Mem.*, t. II, p. 83.

auteur, et cependant il nous faut encore ajouter ici les réflexions qui terminent le passage que l'on vient de lire, car elles apprennent et rappellent des choses qu'il est utile de savoir et de ne jamais oublier :

« ..... Il existe aussi assurément, chez nous (en Angleterre), beaucoup d'apathie et beaucoup d'impiété ; cependant, ni dans le conseil, ni ailleurs, il ne serait permis à un ministre ou à un homme d'une importance politique quelconque, et parlant dans une situation officielle, d'oser, quelle que fût son opinion personnelle, tourner ouvertement en ridicule la religion ou même se hasarder à nier publiquement son importance.

« Le gouvernement français, tel qu'il était alors représenté par ses membres, depuis le ministre de l'instruction publique jusqu'aux professeurs enseignant en son nom, qui, à toute heure, attaquaient publiquement le christianisme, paraissait avoir mis de côté jusqu'aux moindres semblants d'impartialité et de justice. C'était un des membres du gouvernement qui, en exprimant l'avis de se refuser à faire droit aux réclamations des catholiques, s'était écrié : *Soyez implacables ;* et l'esprit public était si étrangement faussé sur ce point, qu'il ne discerna pas la suprême absurdité aussi bien que l'étrange mauvais goût d'un sem-

blable avis émanant d'un personnage dans cette situation[1]. »

Cette première partie de la campagne, nommée à bon droit par M. de Montalembert le siége du monopole universitaire, se termina, on le sait, par ce qu'il appela aussi « *une sortie des assiégés* » sur la partie la plus noble, la plus illustre, mais aussi la plus faible de l'armée assiégeante. A l'heure même où dans la chaire de Notre-Dame un dominicain et un jésuite tenaient tour à tour Paris tout entier attentif à leur parole, le gouvernement proposa une loi dont le but était d'interdire l'instruction publique aux ordres religieux, et Montalembert put, du haut de la tribune, désigner, avec une fierté indignée, les deux hommes en qui renaissaient toutes les gloires de la chaire française, et s'écrier que c'était là ceux qui étaient déclarés par la loi incapables de remplir les fonctions d'instituteurs ! ceux-là seuls, ou du moins pas d'autres avec eux, que les repris de justice et les galériens !...

La loi passa néanmoins, grâce à de vieux précédents exhumés du régime impérial, et à d'autres moyens encore, appropriés au but que se proposaient les législateurs.

[1] *Mem.*, t. II, p. 85.

« Ce fut par cet acte d'intolérance triomphante, dit madame Oliphant[1], que la discussion se termina cette année-là. Ce fut, par conséquent, avec l'apparence d'une victoire pour le parti laïque ; mais les victoires ainsi obtenues ne durent guère : fermer de force la bouche aux adversaires, c'est un genre d'argument que les gouvernements aiment assez souvent à employer, et peut-être en France plus encore qu'ailleurs ; mais c'en est un qui ne réussit jamais, même en France. Le champion de la liberté de l'Église devait, en effet, savoir en tirer parti :

« La sortie a été faite, dit-il, et elle a réussi ; « mais le siége du monopole dure encore et il du- « rera longtemps... sachez-le, rien n'est fini... « Nous resterons debout, une main sur l'Évangile « et l'autre sur la Charte. Nous réclamerons tout « ce que nous avons réclamé et nous ne diminue- « rons en aucune façon ni nos justes prétentions, « ni le courage que nous y avons apporté. Nous « vous attendons sur ce même terrain l'année pro- « chaine[2]. »

[1] *Mem.*, t. II, p. 88.
[2] Discours du 16 juillet 1845.

XI

La question fut ajournée néanmoins, on le sait, pour un temps plus long qu'il ne l'avait prévu, et de graves événements devaient s'accomplir avant qu'elle fût reprise. Pendant les trois années suivantes, cette discussion ne fut point renouvelée dans la Chambre. La voix éloquente de M. de Montalembert ne demeura pas muette cependant, car de nobles et malheureuses causes réclamaient son appui. Les chrétiens de Syrie, les malheurs persévérants de la Pologne, les noirs que la France n'avait pas encore achevé d'émanciper, furent tour à tour l'objet de ses ardents plaidoyers. En 1846, les massacres de Gallicie et l'annexion de Cracovie excitèrent au plus haut degré cette indignation, que sa parole savait transformer en traits de feu contre les oppresseurs; mais ce qui porta cette indignation à son comble et fit jaillir de son cœur

et de ses lèvres des paroles d'une éloquence prophétique que l'histoire n'oubliera pas, ce fut (au commencement de 1848) la lutte du Sonderbund.

« Jusqu'à ce jour, dit son historien, les discours de Montalembert avaient été reçus avec plus ou moins de faveur par la noble Assemblée à laquelle ils s'adressaient. Ils étaient tous étincelants d'éloquence, de sincérité profonde et de tous les dons que peut posséder la parole. Mais celui-ci fit son premier grand discours en ce sens, que, pour la première fois, sa parole retentit au même degré dans tous les cœurs et lui valut un de ces triomphes réservés aux seuls orateurs : une victoire sur tous les préjugés, et presque sur les convictions elles-mêmes, que l'éloquence a parfois le privilége de remporter, enlevant les auditeurs avec une irrésistible puissance et les entraînant par une même émotion, avec une force qu'aucune autre influence humaine n'exerce au même degré[1]. »

C'est bien ici assurément qu'il nous est difficile de résister à la tentation de reproduire en entier la longue citation de l'auteur, à l'appui de son assertion. Nous nous en abstiendrons cependant, ce mémorable discours étant plus présent

[1] *Mem.*, t. II, p. 102.

que d'autres au souvenir de tout le monde, et nous nous bornerons au seul passage suivant dont on ne peut se lasser de rappeler l'éloquente et toujours opportune vérité :

« Qu'on ne vienne pas nous dire, comme cer-
« tains esprits généreux mais aveugles, que le ra-
« dicalisme est l'exagération du libéralisme. Non :
« c'en est l'antipode. C'est l'extrême opposé. La
« liberté, c'est la tolérance raisonnée, volontaire;
« le radicalisme, c'est l'intolérance absolue qui ne
« s'arrête que devant l'impossible. La liberté n'im-
« pose à personne des sacrifices inutiles. Le radi-
« calisme ne supporte pas une pensée, une parole,
« une prière contraire à sa volonté. La liberté con-
« sacre le droit des minorités, le radicalisme les
« absorbe et les anéantit. En un mot, et pour tout
« résumer : La liberté, c'est le respect de l'homme;
« le radicalisme, c'est le mépris de l'homme poussé
« à sa plus haute puissance. Non, jamais despote,
« jamais tyran, n'a plus méprisé ses semblables,
« que ne les méprisent ces clubistes radicaux qui
« bâillonnent leurs adversaires vaincus au nom de
« la liberté et de l'égalité !

« Je me crois plus que personne ce droit de
« proclamer cette distinction. Car je défie qui que
« ce soit de plus aimer la liberté que moi... Je
« l'ai toujours défendue, toujours proclamée. Moi

« qui ai tant parlé, tant écrit (beaucoup trop, je « le reconnais), je défie qu'on me cite une parole « sortie de ma plume, ni tombée de mes lèvres « qui ne soit pas destinée à la servir. La liberté ! ah ! « je puis le dire sans phrase : elle a été l'idole de « mon âme. Si j'ai quelque reproche à me faire, « c'est de l'avoir trop aimée ! aimée comme on « aime lorsqu'on est jeune, c'est-à-dire sans frein « et sans mesure... Mais... je crois ne l'avoir ja- « mais plus aimée, jamais mieux servie qu'en ce « jour, et je m'efforce d'arracher le masque à ses « ennemis qui se parent de ses couleurs, qui usur- « pent son drapeau pour la souiller et pour la dés- « honorer[1] ! . . . . . »

On sait qu'ensuite M. Guizot, chargé d'y répondre et de défendre la politique du gouvernement, déclara que, tout en déclinant les reproches qui lui étaient adressés, ce discours contenait de trop nobles vérités pour qu'il voulût alors élever un débat quelconque avec celui qui l'avait prononcé. « Je ne mettrai pas, dit-il, à la suite de tout ce qu'il vous a dit, une question politique et encore moins une question personnelle : j'attendrai que le débat ait continué et pris un autre tour. Je n'ai rien à répondre à M. de Montalembert. »

[1] Discours du 14 janvier 1848.

Si telle fut l'impression produite sur un adversaire, et le plus haut placé de tous, on peut se représenter ce que dut être l'effet de ce discours, non-seulement sur les adhérents et amis de l'orateur, mais sur la France et même sur l'Europe tout entière.

Ce fut au mois de janvier 1848 que furent prononcées les paroles qui devaient avoir ce retentissement sans égal. Peu de semaines après, la tempête prévue et prédite par l'auteur s'était levée, en effet, violente et soudaine, et avait emporté, avec le trône, la tribune où elles avaient été prononcées et l'Assemblée elle-même qui les avait entendues ! Ce fut une de ces secousses si profondes, qu'il semblerait impossible de croire qu'un même siècle pût les voir se renouveler, si la fatale évidence des faits n'était pas là pour nous en convaincre. Il faut même avouer que, la mémoire remplie de tant de cruels et récents souvenirs, nous avons peine à nous reporter à l'époque où eut lieu cette seconde répétition du tremblement de terre de 1830, et nous sommes presque tentés d'oublier ce qu'elle fut, aujourd'hui où notre sol, ébranlé par une troisième et plus formidable secousse, tremble encore autour de nous de toutes parts. Ah ! si du moins nous pouvions espérer maintenant ce repos qui est d'ordinaire accordé à

la nature lorsqu'elle a par trois fois subi ainsi l'un de ces chocs mystérieux qui semblent la soulever tout entière!... Malheureusement les passions humaines qui, dans l'ordre moral, ont la puissance de ces secousses, n'ont jamais eu encore celle de les régler, et si le fatal pouvoir de déchaîner les tempêtes leur est laissé, c'est à une autre parole que la leur qu'est réservé celui de les maîtriser!

Quoi qu'il en soit, cette seconde catastrophe, pour celui qui n'avait peut-être pas assez mesuré la gravité de la première et qui ne devait pas voir la troisième, fut l'événement le plus grave et le plus douloureux de sa vie. Tout, pour un temps, fut bouleversé en lui, comme autour de lui, et les conditions de sa destinée changèrent de face, non moins que celles du pays tout entier. Mais de même que dans ces cataclysmes naturels auxquels il est impossible de ne pas toujours comparer les révolutions, quelque banal que ce puisse être, lorsqu'un homme se retrouve au milieu des ruines, vivant, quoique meurtri, il se relève promptement et, s'il a le cœur vaillant, sa première pensée est pour ceux qui l'entourent et qui ont souffert comme lui, son premier effort est de soutenir ou de relever ce qui reste encore debout de l'édifice qui les abritait; en tout cas, ce qu'il veut, c'est agir, et non point se croiser les bras pour re-

garder, immobile, s'accumuler les décombres.

Telle fut en effet la première impulsion de Montalembert dès qu'il fut possible de revoir quelque clarté après les sombres jours de confusion qui suivirent ce coup de foudre. Tout était menacé, le devoir était donc de tout défendre. Mais il fallait en avoir le moyen, et il n'en connaissait pas d'autre que celui dont il s'était déjà servi avec tant d'éclat. La tribune où sa voix s'était fait entendre était brisée, mais une autre lui était offerte, il accepta le mandat qui lui permettait d'y monter, c'est-à-dire de reprendre sa place sur la brèche, et au mois d'avril de la même année il devint membre de la nouvelle Assemblée nationale, comme représentant du Doubs.

Il faudrait tout citer dans cette partie du second volume où madame Oliphant continue à faire plus que jamais preuve de justesse et de pénétration fine et profonde dans son appréciation des motifs qui guidèrent M. de Montalembert pendant et après la tourmente. Nous nous bornerons donc à résumer de notre mieux ces pages intéressantes.

Madame Oliphant remarque d'abord que cette révolution qui, en un instant, envahit l'Europe et y alluma un incendie général, produisit sur l'esprit noble, droit et avant tout sincère du comte de Montalembert, un double effet également

marqué : d'une part, l'horreur et la haine des crimes commis, jusqu'au point de le faire reculer devant la liberté elle-même, dont les auteurs de ces excès avaient invoqué et profané le nom!... de l'autre, une consolante surprise, en remarquant la différence survenue, depuis 1830, entre les sentiments inspirés par le clergé et l'Église à cette première époque, et ceux que le peuple, même au milieu de son délire, leur témoignait en ce moment. En 1830, effectivement, les prêtres avaient dû prendre la fuite ou dissimuler les marques extérieures de leur sacerdoce; en 1848, au contraire, non-seulement aucun d'eux n'avait à se cacher, mais on venait même de toutes parts les chercher et réclamer, jusqu'à l'abus, leur présence, dans le but singulier, mais non hostile, de faire donner par eux à la révolution nouvelle une sanction religieuse. Quelques années auparavant on avait hésité à laisser reparaître, même dans la chaire de Notre-Dame, l'habit blanc de saint Dominique. Maintenant on voyait ce même habit porté sur les bancs de l'Assemblée nationale par celui-là même qui, plus que tous, avait su combattre et vaincre dans le cœur de la France d'indignes et stupides préjugés. Quelque chose avait donc été obtenu par ces courageux lutteurs, et ce n'était pas en vain que Montalembert lui-même

avait, depuis dix-huit ans, si vaillamment combattu?

Ces réflexions en amènent bientôt une autre. Avait-il toujours apporté à ce combat une modération suffisante?... Dans son ardeur à faire prévaloir ses justes désirs, et à assurer le triomphe de la cause sacrée à laquelle il s'était voué, avait-il assez réfléchi que quelques-uns des coups destinés aux gardiens de l'édifice étaient tombés sur l'édifice lui-même? Tandis que plusieurs symptômes consolants attestaient les progrès lents mais certains obtenus pendant les luttes des années précédentes, les hurlements révolutionnaires qui se faisaient entendre n'indiquaient-ils pas, de leur côté, la présence d'un ennemi, plus hideux mille fois que ceux qu'il avait combattus, déjà levé pour profiter de la brèche ouverte et venir s'emparer du terrain?... Il s'entendit signaler lui-même, par l'un des organes de ce parti, comme « *un orateur dont la conscience était vendue aux ennemis de la France; qui avait indirectement conseillé le rétablissement de l'inquisition... l'abrutissement de l'espèce humaine par l'ignorance, le rétablissement du bourreau dont la mission était de torturer des millions de victimes.* » Enfin, quelques mois plus tard, l'armée de l'ordre et celle du désordre furent en présence. Elles en vinrent aux mains, et Montalem-

bert vit alors de ses yeux le sang français ruisseler dans les rues de Paris!...

A dater de ce jour, il ne changea rien aux opinions de toute sa vie, mais il comprit un fait que n'avait point admis jusque-là son âme ardente et naïve, qui n'avait jamais frappé son esprit plus droit, plus profond, plus élevé qu'il n'était habile, peut-être, à discerner les caractères. Il comprit qu'il pouvait être parfois utile et nécessaire pour le salut de tous, aussi bien que pour le succès de ses propres entreprises, de faire parmi ses adversaires de justes distinctions, et de ne pas les traiter tous en ennemis, comme depuis sa jeunesse il avait été plus ou moins enclin à le faire. En face du danger public, en face de la société menacée, en face du socialisme apparaissant, il tendit une main loyale aux hommes du camp opposé, avec lesquels il avait en commun, sinon les opinions, du moins l'honneur et la sincérité, et il conclut avec eux une trêve qui fut diversement jugée, mais à laquelle il dut la conquête des libertés précieuses pour lesquelles il avait si longtemps lutté sans succès. En revanche, il accorda son concours à ses anciens adversaires lorsque, sans transiger avec aucun principe, il crut pouvoir le faire avec utilité pour le bien public. Enfin, tandis que jusque-là sa devise avait été *Dieu et la*

liberté, il prit maintenant celle-ci : *Dieu et la société;* oui, la société chrétienne, qu'il s'était juré de défendre contre les menaces d'un socialisme sauvage, et cela au prix de tous les sacrifices. Ces sacrifices, il les fit et il en recueillit des fruits dont la France et l'Église profitent encore. Malheureusement il goûta le fruit amer de l'ingratitude, et c'était dans sa victoire elle-même qu'il devait trouver la fin du repos de sa vie.

En attendant, cette nouvelle phase de sa vie politique fut non-seulement brillante, mais couronnée de succès inconnus jusqu'alors. Il avait sans doute mille fois forcé ses adversaires à admirer l'éloquence de ses plaidoyers. Jamais encore il n'avait su ce que c'était que d'obtenir gain de cause, il avait lutté avec le plus brillant éclat, il connut enfin la jouissance de vaincre. De l'aveu de tous, ennemis comme amis, son talent atteignit à cette époque son apogée. On lui appliqua cette parole de Pascal : « *La grandeur ne consiste pas à être dans l'un ou l'autre extrême, mais à savoir toucher l'un et l'autre et remplir tout l'intervalle.* » Cette condition (de l'aveu même du froid critique Sainte-Beuve), se trouva réalisée à cette époque par sa parole. Ce fut alors aussi que M. Berryer, comprenant ce qu'il sacrifiait de prédilections personnelles au grand but qu'il voulait

atteindre, lui dit ces mots : « Je reconnais que vous n'êtes pas un esprit *absolu*, mais un esprit *résolu*. »

Madame Oliphant, qui analyse cette situation avec beaucoup de soin, remarque que la première occasion dans laquelle il plaida ainsi victorieusement fut *digne du fils des croisés*, car c'était en faveur de ses adversaires les plus acharnés. Ces magistrats, parmi lesquels se trouvait celui qui avait prononcé contre lui cette parole : *Soyez implacables*[1], étaient menacés dans l'inamovibilité de leur charge. Il consacra à les défendre le nouvel éclat de sa parole, et ce fut celui qu'ils avaient si souvent désigné sous le nom de *jésuite* et de *sacristain* qui gagna leur cause et obtint que le sacerdoce de la justice (pour nous servir de son expression) demeurât inviolable.

Le matin de ce jour, « il avait été prier à Saint-Germain des Prés, comme il le faisait d'habitude lorsqu'il prévoyait qu'il aurait un important discours à prononcer. Ce fait est noté dans son journal. Au retour de la séance, il ajoute ces simples mots : *Mon discours a réussi; la cause est gagnée*[2]. » La solennité de l'effort se révèle par la préparation au combat; mais aucune fanfare n'accompagne la victoire.

[1] M. C. Dupin.
[2] *Mem.*, t. II, p. 155.

XII

Le second triomphe de sa parole fut plus sanglant, car il ne put l'obtenir qu'en se servant d'armes qui n'avaient jamais été les siennes, et en les tournant pour ainsi dire contre lui-même et contre la plupart de ceux avec lesquels il avait jadis ardemment combattu. Une loi pour la répression de la presse était présentée à l'Assemblée. Pour la première fois de sa vie, il allait se mettre en contradiction avec l'un des principes qu'il avait le plus souvent professés, en votant pour cette loi, et en montant hardiment à la tribune pour la défendre. Quoi qu'on puisse penser de ce changement, il est, en tout cas, évident que, lorsque la démagogie est triomphante, appuyer ainsi ouvertement une loi proposée contre elle, ce n'est pas faire acte de faiblesse, mais acte de courage. Ce n'était pas

ici, toutefois, seulement ce courage qui lui était naturel vis-à-vis de toute cause victorieuse, c'était celui d'une conviction triste et profonde, dont il exposait les motifs par la comparaison suivante[1] :

« Supposons un médecin appelé et consulté sur « le régime d'un homme robuste, d'un homme qui « se livre à tous les travaux de la vie ordinaire, il « est bien permis à ce médecin, en jugeant le tem- « pérament de cet homme, de lui conseiller un ré- « gime substantiel, énergique, stimulant.

« Eh bien, c'est ce que nous avons fait quand « nous voyions, quand nous étudiions le tempéra- « ment de la France, il y a quinze ans. Nous l'a- « vons crue alors robuste et capable de résister « au régime de liberté absolue qui existait alors. « Mais si le même médecin est rappelé, au bout de « dix ans, auprès du même sujet, et qu'il le trouve « épuisé par ses propres excès, qu'il le trouve en « proie à la fièvre, au délire! est-ce qu'il conti- « nuera à lui imposer le même régime? S'il le fai- « sait, ce ne serait plus un médecin, ce serait un « ignorant, un assassin.

« Selon moi, la société française est profondé- « ment malade... il faut la sauver, messieurs, la « sauver à tout prix, et avec elle sauver la liberté.

[1] Discours du 29 juillet 1849.

« Et comment sauver la liberté? En la limitant[1]; « car l'expérience des dix-huit mois par lesquels « nous venons de passer est là pour montrer que « la liberté illimitée est l'ennemie de la liberté... « et qu'il n'y a presque pas de transition entre la « liberté illimitée et la dictature.

« Oui, dans mon âme et conscience, la liberté, « telle qu'elle serait aujourd'hui... si cette loi « n'était pas votée, ce serait la dictature demain... « d'abord la dictature de l'anarchie, cette dicta- « ture que nous connaissons tous... dont les sa- « tellites sont partout enrégimentés, haletants « après la spoliation et le pillage; et après cette « dictature-là, savez-vous laquelle nous aurons? « Non pas la dictature d'un Napoléon, d'un Char- « lemagne ou d'un saint Louis, mais la dictature « du premier caporal qui vous apportera l'ordre « matériel au bout de son sabre, et que vous bé- « nirez tous! »

Et comme il s'élevait des réclamations sur plusieurs bancs, il répéta avec force : « Oui! que « vous accueillerez tous! vous-mêmes qui m'in- « terrompez! »

[1] Tout le monde comprend que les limites dont parlait ici M. de Montalembert, et qu'il admettait, n'avaient rien de commun avec cette extinction totale de la liberté contre laquelle il protesta avec tant d'énergie après 1852.

Quelques mois plus tard, à Besançon[1], répondant, dans un banquet public, à un discours qui lui avait été adressé, il dit les paroles suivantes, que nous citerons encore, pour citer ensuite les réflexions qu'elles suggèrent à l'auteur :

« *Deo et Cesari fidelis perpetuo*[2]. Au premier « abord, je l'avoue, on peut trouver bizarre le « maintien de cette devise sous le régime actuel... « Mais chacun doit comprendre que César ne veut « pas dire tel empereur, tel roi ou tel président. « Non! César, c'est l'autorité; César, c'est la loi, « c'est l'ordre, c'est le pouvoir social, en un mot, « c'est la société. Lorsque le Sauveur du monde « prononça cette fameuse parole : *Rendez à César* « *ce qui est à César*, sans doute il n'entendait pas « parler seulement de l'empereur Tibère, sous le- « quel il vivait, mais bien de l'autorité en géné- « ral, de cette autorité nécessaire, de ce respect « des lois et des pouvoirs établis, sans lequel la so- « ciété est impossible, et la liberté surtout n'est « qu'une chimère sanglante!

« Ainsi donc : *Dieu et la société*, c'est là votre « devise, et j'ose dire que c'est aussi la mienne. « Elle est inscrite sur ce drapeau que vous m'avez « chargé de porter pour vous, et que j'ai planté

[1] Discours prononcé à Besançon le 2 septembre 1848.
[2] Devise de la ville de Besançon.

« en votre nom sur la tribune nationale. Je l'y « maintiendrai autant que mes forces me le per- « mettront; je ne le déserterai jamais, et le jour « où vous me retirerez votre mandat, ou bien le « jour où, fatigué d'une carrière déjà remplie de « bien des luttes, je sentirai que le moment de la « retraite est venu, ce jour-là je déposerai ce dra- « peau entre vos mains, sans reproche pour moi « et sans tache pour lui. »

« Quelles vagues et étranges prophéties! s'écrie madame Oliphant. Quelles prévisions exactes, bien qu'obscures, d'un avenir absolument différent de celui qu'il attendait, et cependant où un grand nombre des choses entrevues devaient s'accomplir!... Avant peu, cette noble bannière allait, en effet, être arrachée de la main qui l'avait si glorieusement portée! mais avant peu aussi, ce nom de César devait acquérir une bien autre signification! » Après cette réflexion, l'auteur poursuit en ces termes : « Sans doute, celui qui voudrait comparer la teneur des deux discours que nous venons de citer avec un grand nombre de passages extraits de ceux qu'il avait prononcés naguère, y trouverait plus d'une parole qui semblerait les contredire. Mais ce n'était pas là une considération qui pût l'arrêter. Il voyait le danger de son pays; il ne pensait qu'à le sauver; il ne

pensait point à lui-même. Il avait porté avec ardeur, dans plus d'un laborieux combat, cette devise de sa jeunesse : *Dieu et la liberté !* Et lorsqu'au-dessus de celle-là il inscrivit cette devise nouvelle : *Dieu et la société !* ce fut dans la plénitude d'un cœur convaincu, et sans se donner la peine d'examiner si ses ennemis allaient s'écrier qu'il se contredisait. Que lui importait ce qu'on dirait de lui ? C'était à la France seule qu'il pensait, et nullement à la gloire de Charles de Montalembert.

« Il peut se trouver ainsi des inconséquences apparentes, qui sont plus nobles mille fois, plus vraies, plus généreuses, que l'adhérence obstinée à une tradition personnelle d'opinion ou d'attitude. L'inconséquence dont nous parlons (si elle exista) fut de ce nombre. Montalembert ne donna pas une pensée à son opinion personnelle ; tout fut absorbé en lui par celle de son pays. Au surplus, il n'y eut, par le fait, aucun changement véritable dans ses opinions. La liberté, qu'il s'était consacré à défendre depuis sa jeunesse, c'était cette liberté compatible, d'abord, avec l'amour de Dieu et du prochain, et animée pour les opinions d'autrui de considération et de charité ; c'était une liberté soumise aux lois de l'ordre et de la paix ; honnête et modérée, virile et incapable d'excès

licencieux ou d'arrogance. Pour une liberté telle que celle-là, Montalembert savait qu'il n'existe pas de plus fatal ennemi que la licence. En sorte que, tout en changeant la forme de sa devise, il ne changea absolument rien à son principe, et jamais il ne servit mieux cette liberté, qui lui était si chère, que le jour où il devint ainsi le champion de l'ordre, de l'autorité et de la loi ! »

Pour confirmer cette appréciation et démontrer à quel point ce changement apparent laissait intacte la pensée primitive et dominante de sa vie nous citerons ici quelques lignes d'une lettre datée du 20 décembre 1827, lorsqu'il n'avait pas encore dix-huit ans :

« ... Tant que la liberté ne sera pas entièrement garantie, » dit-il, « Dieu sait, et la patrie saura, avec quelle ardeur et quel entier dévouement je combattrai pour elle. »

Mais presque aussitôt transporté, comme par une intuition soudaine, aux jours qui suivront cette victoire, et en voyant d'avance l'abus qu'on en fera, il ajoute : « Ce jour-là, mon rôle changera, ce ne sera plus la liberté qu'il faudra défendre, ce sera le christianisme, le catholicisme qui sera exposé aux attaques de l'impiété, du déisme, du protestantisme, enfin de tout ce qui est l'ennemi de la vraie religion. Je ne sais si Dieu appe-

santira sur la France le bras de sa colère, s'il lui fera acheter ses libertés par la perte de sa religion, ou s'il ne fera pas plutôt éclater sa grandeur et sa gloire en l'affranchissant et la sanctifiant en même temps. Tout ce que je sais, c'est que, dès ce moment, je me range du côté des défenseurs de la religion, quels qu'ils soient. *La vérité est encore plus pour moi que la liberté*, et mon ardeur et mon dévouement croîtront, s'il est possible, avec l'importance de la cause qui les réclamera. Tout ce que j'espère, c'est qu'il me sera permis de montrer, avant cette crise fatale, combien je redoute peu le pouvoir et combien j'adore la liberté[1]... »

Au delà de vingt années plus tard, cette situation, entrevue de si loin, fut amenée par des circonstances différentes de tout ce qu'il avait pu prévoir, et elle le trouva fidèle à ses convictions les plus hautes, et, par conséquent, à lui-même.

Ce qui semble au biographe anglais plus difficile à expliquer, ce fut la faveur qu'au premier moment M. de Montalembert accorda à la candidature du prince Louis-Napoléon, et plusieurs seront tentés de penser, comme lui, que l'instinct pro-

[1] Lettre à un ami de collége (*Contemporain*, juillet).

phétique dont il avait donné tant de preuves dans ses discours, l'abandonna totalement le jour où il eut cet imprudent accès de confiance. Quant à nous, nous acceptons l'explication à laquelle s'arrête l'auteur.

« Peut-être, » dit-elle avec ce tact où le cœur d'une femme se sent à côté de la sagacité d'un historien, « peut-être l'honneur a-t-il ses superstitions comme la foi : l'idée d'un Bonaparte consacrant le prestige de son nom au bien-être de la France, sans aucune pensée d'intérêt personnel, lui sembla chevaleresque et poétique, et elle ne lui sembla pas invraisemblable. » L'âme de Montalembert était en effet de celles qui croient naturellement aux choses dont elles seraient elles-mêmes capables. Quoi qu'il en soit, l'illusion fut partagée par la France tout entière, sauf une imperceptible minorité, et la République eut un Napoléon pour président. Mais l'Assemblée demeurait encore souveraine, et deux grands actes furent accomplis peu après, dont la France garde encore le reconnaissant souvenir : le pape fut secouru et ramené à Rome, et l'instruction religieuse fut affranchie de ses dures entraves. M. de Montalembert prit à ces deux actes une part active et éminente ; il fut donné aux accents, presque les derniers de sa parole publique, de défendre les

deux nobles causes auxquelles il s'était voué dès l'âge de vingt ans, et jamais cette parole ne retentit avec plus d'éclat à la tribune que la veille du jour où il devait lui être interdit de s'y faire entendre[1].

Madame Oliphant sait parfaitement saisir l'intérêt dramatique de ces deux discussions, et elle rappelle la fameuse séance où, défendant l'indépendance du souverain pontife, et répondant à M. Victor Hugo, qui était acclamé par l'extrême gauche, M. de Montalembert débute par ces mots :

« Messieurs, le discours que vous venez d'entendre a déjà reçu le châtiment qu'il méritait, dans les applaudissements qui l'ont accueilli... »

Mais elle omet d'ajouter l'à-propos avec lequel, après avoir été bruyamment rappelé à l'ordre, pour ce début, il reprit le discours interrompu, en corrigeant ainsi la parole incriminée :

« Puisque le mot *châtiment* vous blesse, messieurs, je le retire, et je dis que le discours que vous venez d'entendre a déjà reçu sa *récompense* par les applaudissements de l'opposition. » Ce fut là une de ces occasions où il fit preuve du rare esprit de repartie qu'il possédait, et qui, stimulé

[1] 18 octobre 1848.

par l'opposition violente de ses adversaires, mit si souvent les rieurs de son côté.

Ce discours est de ceux qu'il faut relire en entier, et nous ne pouvons ici donner place aux longs extraits de l'auteur. Nous rappellerons seulement que c'est dans ce discours que se trouve ce célèbre passage :

« Permettez-moi, messieurs, une comparaison « familière. Quand un homme est condamné à « lutter contre une femme, si cette femme n'est « pas la dernière des créatures, elle peut le bra- « ver impunément. Elle lui dit : « Frappez! mais « vous vous déshonorerez et vous ne me vaincrez « pas. » Eh bien, l'Église n'est pas une femme. « Elle est bien plus qu'une femme : c'est une mère!

« C'est une Mère! C'est la Mère de l'Europe, la « Mère de la société, la Mère de l'humanité mo- « derne. On a beau être un fils dénaturé, un fils « révolté, un fils ingrat, on reste toujours fils, et « il vient un moment, dans toute lutte contre « l'Église, où cette lutte parricide devient insup- « portable au genre humain, et où celui qui l'a « engagée, tombe accablé, anéanti, soit par la « défaite, soit par la réprobation unanime de « l'humanité! »

L'auteur s'interrompt ici pour écrire les lignes suivantes :

« Lorsque l'orateur prononça ces mots : « *L'Église, c'est une mère !* » tous les cris divers qui l'avaient assailli jusque-là se transformèrent en une seule acclamation. « *Une triple salve d'applaudissements suivit ces mots,* » dit le froid et exact *Moniteur* en rendant compte de la séance ; et le *Journal des Débats* lui-même, peu partisan de Montalembert en aucun temps, fut obligé de déclarer le lendemain « que ce discours avait été « suivi *d'acclamations telles, que jamais on n'en « avait entendu de semblables dans aucune assemblée « délibérative.* »

Enfin se livra la bataille décisive qui devait couronner l'œuvre première et principale de sa vie. Au mois de janvier 1850, la nouvelle loi sur l'instruction publique fut présentée à l'Assemblée nationale — « amendée » (ainsi que l'exprimait M. de Montalembert) « pour amener une paix digne et féconde, où il n'y aurait de victoire que pour le bien et d'humiliation pour personne[1]. » Et maintenant, celui qui avait si longtemps plaidé, sur ce sujet, pour une liberté illimitée, venait défendre un projet où, pour atteindre son but, plusieurs conditions étaient admises. Aussi était-il attendu à l'Assemblée avec une égale ar-

[1] Discours prononcé à Saint-Brieux, 10 août 1849.

deur par amis et ennemis — les uns pour le soutenir, les autres pour l'attaquer à outrance en cherchant à le mettre en contradiction avec lui-même. Mais ce fut en vain : il exposa courageusement, clairement et sincèrement ce qui avait été concédé et ce qui avait été obtenu. Il expliqua pourquoi, après avoir longtemps combattu pour obtenir la liberté tout entière, comme en Belgique et en Angleterre, il croyait aujourd'hui devoir appuyer par sa parole et son vote une liberté moins illimitée, mais telle, qu'en tout temps, si elle leur eût été offerte, les catholiques l'eussent acceptée avec empressement, puisqu'en tout cas elle suffisait, à ses yeux, pour affranchir l'instruction religieuse.

« Telle est ma conviction, dit-il ; et je pousse-
« rai jusqu'au bout ma sincérité devant vous, en
« ajoutant l'expression d'une crainte qui me do-
« mine, et que je formule ainsi : après le vote de
« cette loi, ce ne sera pas la liberté qui manquera
« aux catholiques, ce seront plutôt les catholiques
« qui manqueront à la liberté[1]. »

Cette crainte ne se vérifia pas. La victoire obtenue par l'ardeur déployée pendant le combat et par la sagesse qui présida au traité de paix,

[1] *Mem.*, t. II, p. 180.

donna aux catholiques en France une liberté dont tous surent profiter, dont tous profitent encore, mais dont tous ne furent pas également reconnaissants.

Les paroles suivantes (beaucoup plus tristement fondées), prononcées par M. de Montalembert dans le même discours, sont d'un intérêt saisissant et douloureux, surtout si on les considère comme la première expression d'une souffrance morale, destinée plus tard à dépasser parfois ses forces, et à triompher d'un courage qui, devant la souffrance physique, ne se démentit jamais :

« Il y a un an que nous travaillons à cette loi « avec nos anciens adversaires. Nous sommes en- « trés dans ce labeur avec le souvenir de nos an- « ciennes luttes ; mais nous n'avons gardé ce sou- « venir que pour nous encourager à traverser les « ennuis, à surmonter les difficultés et les amer- « tumes inséparables d'une œuvre de cette na- « ture. Nous n'y avons sacrifié aucune de nos « anciennes affections ou de nos anciennes con- « victions; mais nous leur avons ajouté la convic- « tion de la nécessité de l'union en présence de « l'ennemi commun, et une affection ardente et « sincère pour la paix de cette société sans cesse « mencée. Nous n'avons sacrifié ni la vérité ni la « justice; nous n'avons sacrifié que l'esprit de

« contention, l'esprit d'amertume et d'exagéra-
« tion qui sont malheureusement inséparables des
« luttes même les plus légitimes, lorsqu'elles sont
« prolongées.

« ..... C'est pourquoi je me suis associé du
« meilleur de mon âme à une œuvre dont je n'é-
« tais nullement responsable, et dont la gloire
« doit revenir au jeune et éminent ministre dont
« le nom est devenu en France le synonyme de la
« droiture, de l'éloquence et du courage[1].

« Eh bien, ce rôle que j'ai assumé, cette union
« que j'ai conclue, ce travail en commun avec mes
« ennemis de la veille, m'a valu (permettez-moi
« cet épanchement), m'a valu la plus grande
« épreuve de ma vie politique. J'ai vu se dis-
« soudre l'armée que j'avais, j'ose le dire, formée
« pendant vingt années de lutte. J'ai vu se re-
« tourner contre moi les hommes que j'avais gui-
« dés et précédés dans cette lutte... Je les ai vus se
« retourner contre moi au moment où je croyais
« qu'elle allait cesser; je les ai vus verser, comme
« ils le disent dans leurs journaux, des larmes sur
« ce qu'ils appellent mon suicide.

« ... Je n'incrimine pas ici, messieurs, les in-
« tentions des hommes dont je parle. J'accepte

[1] M. de Falloux,

« au contraire cette épreuve comme la plus grande « de ma vie politique. Je l'accepte, voici com- « ment : je ne sais si jamais j'ai méconnu dans « d'autres temps les intentions de mes adversaires; « je ne crois pas l'avoir fait... Mais si jamais il a « pu m'arriver à mon insu de méconnaître les « lois de la justice vis-à-vis de mes adversaires « d'autrefois, eh bien, j'expie cette faute ! Je sais « désormais ce que c'est que d'être méconnu, non- « seulement par ses adversaires, mais par ses « amis. Si, au contraire, je n'ai, comme je le « crois en vérité, rien à expier en ce genre, j'ac- « cepte encore cette épreuve, comme un dernier « hommage et un dernier service à la cause de la « liberté de l'Église.

« J'ai donné à cette cause ma vie, mon cou- « rage, vingt ans de persévérance et de dévoue- « ment. Je lui offre encore aujourd'hui, comme « un dernier hommage, l'ingratitude, l'impopula- « rité et l'injustice que cette loi m'a fait récolter « au sein de mon propre parti. »

Madame Oliphant cite quelques-unes des invectives dont M. de Montalembert fut l'objet de la part des organes de l'opinion à laquelle il fait allusion dans ce discours; puis elle poursuit :

« Montalembert, pour prix de son long combat, fut abandonné de ses partisans. Il demeura, à la

fois vainqueur et vaincu, sur le terrain qu'il avait si longtemps et si vaillamment défendu. La victoire obtenue, le chef demeura seul sur le champ de bataille. Cet étrange succès ressemble au dénoûment dramatique d'une tragédie. Il atteignit le but qu'il avait poursuivi pendant vingt ans; mais en le touchant, il tomba frappé par les siens : en triomphant, il succomba. »

Pour compléter ce tableau, l'auteur rappelle ici qu'à l'occasion de cette même loi, décriée en France par un certain nombre de catholiques, la presse anglaise se déchaîna contre M. de Montalembert, comme le promoteur d'une mesure qui allait livrer la France pieds et poings liés au clergé !

« Au milieu de toutes ces clameurs, dit-elle, il demeura calme et ferme, et ne fut réellement atteint au cœur que par la désertion des siens. »

La carrière politique de Montalembert était, à son insu, presque achevée. Mais tandis qu'épuisé par la lutte dont il ne lui était pas même donné de goûter les fruits sans amertume, quelques jours de repos lui étaient accordés, il en profita pour se rendre à Rome, et la réception qu'il reçut du souverain pontife le dédommagea du mécompte qui avait accompagné sa victoire. Il reçut pendant ce séjour la faveur, rarement accordée, du patriciat

romain, et une médaille d'or fut frappée en son honneur : double et précieux témoignage décerné aux services rendus à l'Église par son courageux et infatigable champion. Ce fut pour lui un grand jour de consolation et de récompense. Mais au retour, il mesura la réalité et l'importance des défections survenues autour de lui. Il se sentit seul, et le poids soulevé retomba sur son cœur plus lourd que jamais. L'heure approchait en même temps de son brusque réveil du rêve d'honneur qui lui avait inspiré dans le président de la République une illusoire confiance. Tandis que M. Thiers disait déjà : *L'Empire est fait !* Montalembert défendait encore celui qu'il jugeait incapable de trahir un serment récemment et publiquement prêté, et probablement il surprenait par là beaucoup celui-là même pour lequel il jetait ainsi aux vents les accents de sa loyale parole, et à qui il prêtait si gratuitement les sentiments chevaleresques qu'il empruntait à son propre cœur.

« Cette confiance, dit madame Oliphant, ressemble sans doute en ce cas à de la folie, et c'en était une, en effet, mais une noble folie, car elle naissait de la foi d'une âme honnête dans l'honnêteté d'autrui, et de l'impossibilité de croire à l'égoïsme, à l'ambition et à la déloyauté. Un homme capable de cette confiance peut être trompé, mais

son erreur vaut mieux souvent qu'une sagesse plus défiante. Telle fut la folie, l'erreur, l'illusion de Montalembert! Nous nous demandons souvent, en vérité, qui oserait lui jeter la pierre, lorsqu'on le voit debout en face de cette Assemblée tumultueuse, défendant avec une candeur (qui ferait sourire, si elle ne causait pas un attendrissement involontaire) celui qui allait réduire son défenseur et l'Assemblée elle-même au silence, fermer pour toujours sa bouche éloquente, et l'envoyer, triste et muet, prendre sa place parmi ceux qui étaient destinés comme lui à assister, immobiles et inactifs, à l'asservissement et enfin à la ruine de leur patrie[1]. »

Le coup d'État eut lieu trois mois plus tard. Un instant encore Montalembert hésita; un instant il espéra; un instant il attendit, pour voir si ce remède violent n'était pas une digue plus forte élevée contre l'anarchie, dans le but d'établir la liberté dans l'ordre sur une base plus large et plus solide. Mais cette fois, on le sait, l'illusion ne fut pas longue, et, une fois dissipée, on sait aussi avec quelle indignation, quelle énergie, quelle ferme et invariable détermination, il rompit avec celui qui l'avait fait naître. Peut-être même son

[1] *Mem.*, t. II, p. 209.

horreur pour le régime qu'il vit inaugurer, au lieu de la constitution rêvée par sa bonne foi, alla-t-elle jusqu'à cet excès dans lequel tombe facilement une âme généreuse, lorsque sa confiance a été surprise et trompée.

Le talent et l'exactitude de madame Oliphant ne se démentent pas un moment dans sa narration des faits survenus pendant ce qu'elle nomme *les semaines obscures* qui suivirent le coup d'État. Elle semble avoir pénétré dans le cœur de la France aussi bien que dans l'âme de Montalembert pour tout comprendre, depuis le premier jour jusqu'à celui où les décrets de confiscation des biens de la maison d'Orléans[1] brisèrent publiquement et sans retour son dernier lien de solidarité avec le gouvernement.

« Ainsi, dit l'auteur, finit l'existence politique d'un des plus éminents patriotes et d'un des plus grands orateurs que la France ait possédés. Un silence de mort succéda aux luttes ardentes dans lesquelles il avait été engagé. Il garda néanmoins son siége dans la nouvelle Assemblée, *prétendue nationale*, jusqu'au jour où un candidat du gouvernement vint l'en déposséder. Mais il n'attachait plus alors aucun prix à le conserver : la vie politique

[1] 23 janvier 1863.

de la France était arrêtée ainsi que celle de ses orateurs bâillonnés et de ses hommes d'État dispersés; la France elle-même était devenue muette comme eux.

« Les années que j'ai passées au Corps légis-
« latif de 1852 à 1857, » écrivait-il peu de mois avant sa mort, « sont certainement les plus tristes
« et les plus méritoires de toute ma vie. Les dou-
« leurs matérielles que l'implacable maladie m'a
« fait connaître depuis lors ne sont rien auprès
« des angoisses morales que j'ai traversées pen-
« dant cette sombre et affreuse période. Je défen-
« dais seul alors, j'ose le dire, l'honneur et la
« liberté de la France, sans que personne m'en
« sût le moindre gré, sans que personne eût l'air
« de s'en apercevoir dans le public. Je combattais
« en désespéré dans une cave sans air ni lu-
« mière. »

Dorénavant, ce fut donc dans un monde tout autre d'intérêts et d'occupations que se réfugièrent les pensées et les actes de celui qui sortait ainsi de l'arène politique trahi et vaincu. Oui, *vaincu*, et ce qu'il ressentit ne fut pas seulement la douleur d'une défaite, ce fut celle d'un amer mécompte, et de la déception des plus chères espérances de sa vie, pour l'Église, pour la France et pour lui-même.

XIII

Cette analyse a pris, malgré nous, des porportions qui dépassent de beaucoup celles que nous avions prévues, et nous sentons maintenant la nécessité de nous hâter. Le lecteur du livre, au contraire, suivra l'auteur avec plus de complaisance que jamais, au château de la Roche-en-Breny, où se retira, dans la force de l'âge et du talent, celui que la France permettait que l'on réduisît au silence.

Il devait, au surplus, retrouver dans la retraite une manière non moins efficace de la servir, et cette retraite elle-même, il avait appliqué à l'embellir la faculté dont nous avons parlé plus haut, et ce fut pour lui un autre moyen d'occuper utilement ces heures qui semblaient se multiplier pour lui, par l'emploi qu'il en savait faire. Madame Oliphant, après avoir fait une description aussi dé-

taillée que gracieuse du paysage qui *aujourd'hui* entoure le château, après avoir dépeint les bosquets qui l'environnent, la forêt de pins qui apparaît au loin, et tous les traits divers qui le caractérisent, dit, avec le bonheur d'expression dont elle a si souvent fait preuve dans ce récit :

« Ce paysage appartient aussi directement à la biographie que nous écrivons, que les discours dont nous avons cité tant de fragments et les ouvrages qui auront leur place à jamais dans toutes nos bibliothèques, car ce paysage est l'œuvre du même génie et de la même main. Vingt ans auparavant, M. de Montalembert s'était établi dans un château dont la situation était triste, et qu'entourait de toutes parts une nature aride et dépouillée. Mais peu à peu, comme un homme se vêtit, on vit les côtes environnantes se couvrir d'un manteau de verdure. Les lignes lointaines de l'horizon, ondulées gracieusement, mais tristes et grises, prirent la teinte sombre et harmonieuse des pins dont elles furent couvertes. Les étangs s'environnèrent de feuillage, et, avec le temps, toute cette verdure vint entourer la demeure de celui qui avait planté ces arbres, et qui les avait cultivés et soignés avec intelligence et avec amour. Jamais on ne vit plus de poésie dans l'ombrage des bois ! Partout l'on sent que ce n'est pas là la

main d'un forestier vulgaire, mais celle, à la fois, d'un poëte et d'un artiste... Vingt années y ont suffi, un peu plus de temps qu'il n'en mit à obtenir la liberté d'instruction religieuse en France. Mais si la nature est lente, elle est fidèle, et elle récompense mieux que l'homme son patient cultivateur. »

Ce fut dans cette retraite, et au milieu de ce paysage créé par lui-même, que, retiré de la vie publique, Montalembert se livra à ses études toujours chères, et jamais délaissées. Ce fut là que, de temps à autre, ses écrits vinrent rappeler au monde la voix éloquente qu'il ne lui était plus donné d'entendre, et que, ne pouvant plus lutter à la tribune contre les fautes et les funestes erreurs des années suivantes, il les combattit avec une arme presque aussi puissante entre ses mains que celle de la parole[1]. Ce fut aussi à la Roche qu'il poursuivit son grand ouvrage, *les Moines d'Occident*, dont la religion et l'histoire lui rendront grâces à jamais, et c'est là qu'il eût com-

[1] La place nous manque maintenant pour en énumérer les occasions diverses, mais tout le monde se souvient, entre autres, des pages sorties de sa plume, à l'époque où il vit l'indépendance du Saint-Siége menacée par l'unité de l'Italie. On n'a pas oublié non plus les procès que lui valurent ses courageux écrits, et surtout celui qui, en 1850, lui donna pour défenseurs M. Dufaure et M. Berryer.

plété cettte œuvre (demeurée, hélas! inachevée), si la maladie lente, fatale, impitoyable, qui devait abréger ses jours, n'avait pas, plusieurs années d'avance, diminué ses forces et affaibli sa main. Ce cruel ennemi s'approchait à pas lents et intermittents, lui laissant des mois entiers de répit, employés alors à faire des voyages qu'il continua peut-être au delà de ses forces. Il revenait, à chaque retour, chargé de notes dont l'intérêt était aussi varié qu'inépuisable, et peut-être un jour sera-t-il donné à une main amie de les recueillir au profit de ceux qui aiment, avec les descriptions extérieures des pays lointains, l'histoire de leur vie et aussi celle de leur âme. Il rapportait ce butin précieux dans le cher manoir où tant de cœurs et d'esprits dignes du sien savaient tout comprendre avec lui et tout partager — ce manoir, dont l'amitié, la piété, la science et le talent savaient si bien le chemin, et où jamais, ainsi que le dit si bien l'auteur, *l'ennui n'était parvenu à pénétrer un seul jour!* Après cette remarque, madame Oliphant poursuit :

« L'âme toujours accessible à tout sentiment élevé, les yeux toujours ouverts pour voir et les oreilles pour entendre toute belle et noble chose, le maître de cette demeure la remplissait tout entière de sa présence, et y répandait une in-

fluence bienfaisante et virile, un intérêt toujours constant et toujours vivant! »

Et elle termine par des lignes qui, bien que le lieu où nous écrivons ces pages[1] n'ait pas été créé par lui, s'y appliquent non moins qu'à la Roche-en-Breny. Comme elle, nous pouvons dire ici : « Qu'il est partout présent encore : dans les chambres qu'il a habitées, dans les fauteuils qu'il a occupés, dans les chemins qu'il a traversés, et que tout y est encore rempli de sa présence et retentit encore du son de sa voix évanouie[2]. »

Mais « l'épreuve des derniers jours » approchait pour ce combattant de tant de bons combats. De plus en plus menaçantes, les crises de sa fatale maladie se rapprochaient, et le laissaient, dans les intervalles, plus faible, plus épuisé et moins libre d'utiliser, par d'imprudents excès de travail, le repos forcé auquel il avait été condamné. Il parla encore, dans quelques rares occasions, à l'Académie française, où il siégeait depuis 1852, et il le fit avec son talent et sa verve accoutumés. Mais ce fut à Malines, en 1863, qu'il prononça son dernier grand discours (discours célèbre dont madame Oliphant cite des extraits nombreux et bien choisis). L'altération de ses traits, les signes

[1] Maîche, en Franche-Comté.
[2] *Mem.*, t. II, p. 265.

trop évidents de la maladie qui minait ses jours, ajoutèrent encore, ce jour-là, à l'impression produite par sa vue et à l'effet de sa parole. Il tint attentif pendant quatre heures un auditoire de quatre mille personnes, et, pour la dernière fois, il entendit, comme un écho des jours passés, les acclamations enthousiastes d'une assemblée nombreuse et illustre.

Dans le courant de cette même année, son cœur paternel avait été appelé à une souffrance imprévue et aussi à un insigne honneur. Sa fille la plus chérie (car c'est toujours ainsi qu'apparaît l'enfant que Dieu vous enlève) le quitta, dans tout l'éclat de la jeunesse et du bonheur, pour embrasser la vie religieuse. Ce que fut pour lui l'angoisse de ce sacrifice, lui-même nous l'a appris dans des pages bien connues, citées encore une fois par madame Oliphant, et qui dépassent en éloquence déchirante et sublime toutes celles qui, à aucune époque, soient sorties de sa plume[1]. Qui ne les a lues, qui ne les relira, ces pages, que nous sommes tentées de ranger parmi les plus belles, non-seulement de la langue française, mais de la langue humaine? Ce qu'il faut toutefois se hâter d'ajouter ici, c'est que de ce brisement même naquit sa

[1] Les dernières pages des *Moines d'Occident*.

suprême consolation. Celle qu'il avait pleurée avec des larmes trop humaines peut-être pour un aussi grand chrétien, il la retrouva à l'heure où l'épreuve s'appesantissait sur lui. Il la retrouva, non plus comme une enfant qui venait chercher son appui, mais comme un ferme et doux appui qu'il allait chercher lui-même, comme une âme forte et sereine près de laquelle il puisait le courage et la paix dont son âme avait besoin. Aucun de nous ne peut mesurer les secours et les consolations prodigués dans ces douces heures de réunion; aucun ne peut pénétrer les mystères de grâce qui s'accomplissent lorsque la souffrance et la faiblesse rencontrent ainsi le sacrifice et la tendresse d'un cœur qui, pour aimer et prier, s'appuie sur le cœur de Dieu même!

Mais, hélas! bientôt vint l'heure où il fut condamné à subir les deux conditions les plus dures de la vie à ses yeux : l'inaction et la dépendance. Lorsque Dieu les lui infligea toutefois, il sut les accepter avec un impassible courage; il sut même les transformer, car, obligé de mesurer rigoureusement ses heures de travail, et ne pouvant presque plus se mouvoir sans assistance, il trouva moyen néanmoins de se créer dans ce cadre étroit et pénible une vie nouvelle, qu'il sut rendre, non-seulement supportable, mais utile et intéressante.

Il en partagea régulièrement les heures entre ses lectures accoutumées sur tous les sujets, sur tous les pays et dans toutes les langues, et ses intimes et longues causeries avec celles qui ont reçu de l'esprit et de l'âme de leur père une si profonde, si touchante et si fidèle empreinte. Le reste du court loisir que lui laissait la souffrance aiguë, ou l'assujettissement, plus pénible encore, des soins prescrits, il le donnait à ses amis, fidèles et nombreux, pour lesquels son affection, sa sollicitude, son intérêt, ne se démentirent jamais. Il était toujours prêt aussi à accueillir ceux qui lui étaient présentés, par eux, comme des débutants dans la carrière qu'il avait lui-même si brillamment parcourue. Il aimait à les encourager, à les aider de ses conseils, à jouir de leurs succès; car jamais homme ayant, comme lui, excellé en tant de manières, ne vit avec un plus généreux plaisir ceux qui venaient après lui exceller à leur tour. On peut même dire qu'à cet égard il tomba dans l'excès, et attribua parfois trop vite à quelques-uns d'entre eux la vigueur de sa propre foi et l'inviolable fidélité de son dévouement. Ce fut encore là un effet de cette *superstition de l'honneur*, selon l'expression déjà citée de madame Oliphant, qui l'empêchait souvent de discerner chez autrui le germe des actions dont il était lui-même inca-

pable. Ajoutons encore qu'une certaine candeur (singulier apanage d'un esprit si noble et si vaste), dont l'âge ni les mécomptes n'avaient pu le guérir, nuisait (nous l'avons indiqué ailleurs) à sa parfaite pénétration du caractère des autres, et permettait à sa bonne foi d'être facilement trompée.

Quoi qu'il en soit, ce n'est assurément pas ceux qui l'ont approché pendant cette phase douloureuse et dernière de sa vie; ce n'est pas ceux qui ont été témoins du spectacle de cette lutte, toujours victorieuse, de l'intelligence et de l'âme contre le corps défaillant et torturé de souffrances; ce n'est pas ceux qui ont rencontré autour de cette chaise longue, où il était étendu, tant de nobles esprits, tant d'amis jeunes et vieux, anciens et nouveaux, tant de saints religieux, tant de prêtres vénérables, et qui ont eu le triste bonheur d'y porter eux-mêmes leur dévouement ancien et fidèle : ce n'est aucun de ceux-là qui ont pu représenter Montalembert comme séparé, dans les derniers temps de sa vie, du monde d'élite auquel il appartenait, pour n'être plus entouré que d'un cercle vulgaire et suspect, au milieu duquel il épanchait un mécontentement maladif contre le monde entier et contre lui-même. Cette peinture est fausse, absolument fausse, il nous est permis de l'affirmer, et nous ne serons démenti par aucun

de ceux qui, en parlant de ces tristes jours, consulteront, non leur imagination prévenue, mais leurs vivants souvenirs.

Les jours passaient donc, ajoutant sans cesse aux souffrances du patient et courageux malade, sans parvenir à jamais vaincre chez lui l'indomptable régularité du travail, ou l'activité incessante de la pensée. Bientôt, cependant, il lui fallut quitter sa bibliothèque : écrire devint une fatigue, le nombre des occupations qu'il pouvait encore poursuivre se restreignit de plus en plus, et, en dépit de son énergie, il fallut allonger la durée du repos qui lui était imposé chaque jour. Pendant ces heures croissantes de silence et d'inaction, s'étonnera-t-on que le grand athlète, tombé avant l'heure, attachât encore, de loin, ses regards sur la lice où il avait si longtemps et si vaillamment combattu, et prît aux luttes qui s'y livraient encore un intérêt ardent et souvent douloureux ?... S'étonnera-t-on, ensuite, qu'en voyant les armes arrachées de ses mains, non-seulement devenir inhabiles à atteindre l'ennemi, mais tournées contre ses compagnons d'armes et contre lui-même, une amertume sans nom et sans mesure se soit emparée de son âme et se soit parfois exhalée en impétueuses paroles ?... Il lui semblait, en effet, voir l'œuvre de sa vie tout entière annulée et dé-

truite. Il avait aimé l'Église au delà de la liberté, au delà de la gloire, au delà de toute ambition humaine. Avec tous les dons qu'un homme peut posséder pour parvenir aux honneurs et aux dignités de ce monde, il avait tout rejeté, tout refusé, tout méprisé, pour demeurer plus libre de se dévouer à cette mère souverainement aimée. Un jour s'était levé, pendant ce siècle, où il avait cru voir revenir à elle tous les cœurs ; un jour, à la fois d'élan et d'union, où l'immense et fatal malentendu, légué par la génération passée à la nôtre, avait semblé, au moment de s'éclaircir. Cette grande espérance avait été le soleil de sa jeunesse, et il avait marché, joyeux et courageux, à sa glorieuse lumière !

Et maintenant, tout s'était obscurci de nouveau ! Les nuages menaçants s'amoncelaient de toutes parts. La haine, la méfiance mutuelle, l'invective cruelle et toujours inutile, l'injure personnelle redevenaient habituelles dans cette guerre dont la charité aurait dû régler tous les coups. D'autre part, et dans la même proportion, renaissaient les furieux préjugés d'un autre âge. Tous les vains fantômes, conjurés depuis vingt ans reprenaient, aux yeux des peuples, le masque mensonger qui leur avait été arraché, et au lieu du grand avenir de paix religieuse et politique

rêvé par le champion catholique, il n'avait plus l'âme remplie que de prévisions menaçantes et funestes, dont il lui fut accordé de ne pas vivre assez longtemps pour voir le trop complet et trop fatal accomplissement !

Le poids de cette épreuve aggravait, outre mesure, celui de ses souffrances physiques. Et quoiqu'il n'appartienne qu'à un cœur catholique d'en apprécier la nature et d'en saisir toutes les nuances, madame Oliphant a su les indiquer avec une pathétique éloquence.

Elle raconte fidèlement aussi une conversation dans laquelle Montalembert, peu de jours avant sa mort, exprimait la détermination (qui n'a étonné que ceux qui ne le connaissaient pas) de se soumettre au décret du Concile, quel qu'il fût, dès qu'il serait promulgué. Mais lorsqu'elle ajoute : « Qu'une telle soumission étonne ceux qui pensent comme elle, qu'en matière de doctrine, *la conviction* seule doit commander, » elle a l'air de supposer, fort à tort, que, nous autres catholiques, nous obéissons à une autre loi. Elle a trop bien étudié cependant notre foi pour ignorer que la base même de cette foi, c'est la conviction immuable que la vérité divine nous parle par l'autorité et la voix de l'Église. Ce qui devrait donc paraître singulier aux protestants, comme à tous, c'est que

lorsque cette autorité a prononcé et que cette voix s'est fait entendre, la conscience de tous les catholiques ne soit pas convaincue et soumise.

Il nous semble superflu, maintenant, de protester, avec indignation, contre ceux qui, révoltés ou insoumis, oseraient prétendre qu'aujourd'hui ce fils illustre de l'Église pourrait être confondu dans leurs rangs! Leur répondre, en vérité, serait à nos yeux une insulte à sa noble mémoire. Et lui-même, s'il nous était donné d'entendre sa voix, ne se bornerait-il pas à leur dire, sans émotion, quoique non sans dédain :

Examinez ma vie, et songez qui je suis!

Disons donc, encore une fois, avec son intelligent et impartial biographe, mais avec une conviction plus profonde encore et plus assurée que la sienne, « que cette âme fidèle, fut fidèle jusqu'à la mort : fidèle lorsque tout était conforme à ses vœux; fidèle lorsque tout leur était contraire, et qu'aucune puissance humaine n'eût jamais pu porter atteinte à cette humble, courageuse et fidèle obéissance ! »

A l'appui de cette assertion, ajoutons en terminant les lignes suivantes, dans lesquelles Montalembert, au début de sa jeunesse, semble

avoir résumé lui-même, d'avance, sa vie tout entière :

« ..... La religion, la liberté, tels sont les fondements éternels de la vertu. Servir Dieu, être libres, voilà nos devoirs. C'est à les remplir que nous emploierons toutes les ressources, tous les moyens que la Providence mettra entre nos mains.

« *Nous aimerons Dieu de tout notre cœur, et notre prochain comme nous-mêmes.* Dans un siècle où l'on méconnaît les vérités sublimes du christianisme, où l'on se joue de ses mystères, nous sacrifierons toutes nos inclinations, nous surmonterons toutes les difficultés pour y rester fidèles. Nous observerons exactement ses lois divines, et le respect humain ne nous entraînera jamais à des complaisances coupables. Nous tâcherons de pratiquer une charité universelle, et les malheureux seront toujours les objets de nos soins et de notre compassion.

« Sincèrement convaincus, nous bannirons de notre esprit les doutes que pourrait y élever une raison faible et orgueilleuse. Mais, courbés humblement devant le Dieu qui nous a créés, et qui nous a rachetés, nous résisterons aussi, avec une fierté légitime, à l'influence de ceux qui, sous le voile d'une religion d'indulgence et de paix, ten-

teraient de faire triompher leur ambition et leurs préjugés funestes.....

« ..... En vivant pour notre patrie, nous aurons aussi vécu pour Dieu, et quand on a vécu pour Dieu et sa patrie, on peut mourir sans douleur comme sans honte[1]. . . . . .

. . . . . »

Ces paroles furent écrites à Sainte-Barbe, en 1827, lorsque Montalembert avait dix-sept ans. Elles prouvent sans réplique, ce nous semble, avec quel incontestable droit, le défenseur mourant de l'Église pouvait s'appliquer celles qu'il inscrivit, quarante ans plus tard, en tête de ses œuvres :

Qualis ab incepto !

En finissant ma tâche, je ne puis résister au besoin de tendre la main à celle que j'ai si longtemps suivie, et dont j'ai si souvent *traduit* les pensées, sans les avoir, je l'espère, jamais *trahies*. Française de sang et de cœur, je la remercie d'avoir rendu un si juste hommage à l'une des plus illustres mémoires de mon pays. Appartenant aussi par un lien puissant à l'Angleterre, je la

[1] Lettres du comte de Montalembert à un ami de collége. (Voy. *le Contemporain*, 1er juillet 1872.)

remercie encore, d'avoir élevé un monument à Charles de Montalembert, dans la patrie de sa mère, dans le pays où il reçut les premières leçons de son aïeul, et dans la langue qu'il aima et cultiva toute sa vie, presque à l'égal de celle qu'ont illustrée sa parole et ses écrits.

Maiche, le 17 octobre 1872.

FIN

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

AUTRES OUVRAGES DE Mme AUG. CRAVEN

RÉCITS D'UNE SŒUR

SOUVENIRS DE FAMILLE

2 vol. in-8 ornés du portrait de Mme Alb. de la Ferronnays. 15 fr.

LE MÊME OUVRAGE, petit format. 25e édition. 2 vol. 8 fr.

FLEURANGE

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

11e édition

2 vol. in-12 . . . . . 6 fr.

ANNE SÉVERIN

12e édition

1 vol. in-12 . . . . . 4 fr.

ADÉLAÏDE CAPECE MINUTOLO

6e édition

1 vol. in-12 . . . . . 3 fr.